

DIVISION D

Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole

GRAND GROUPE 06 Mines

061 Mines de métaux

Établissements dont l'activité principale est l'exploitation d'une mine pour en extraire les minerais métalliques, les préparer et les enrichir.

0611 Mines d'or

Établissements dont l'activité principale est l'exploitation de filons d'or et de minerais dans lesquels l'or est habituellement la partie économique la plus importante. Cette classe comprend également la préparation et l'enrichissement du minerai et la production de lingots à la mine même.

Cette classe comprend:

- Concentrés d'or
- Déchets d'or (y compris les balayures)
- Lingots bruts d'or
- Minerais aurifères
- Minerais de quartz aurifères

0612 Mines de cuivre

Établissements dont l'activité principale est l'exploitation de filons de cuivre et de minerais dans lesquels le cuivre est habituellement la partie économique la plus importante. Cette classe regroupe les étapes de la préparation des minerais (concassages, broyages, débordages, criblages, classification), de la concentration des espèces minérales de valeur, du séchage et de l'expédition des concentrés ainsi que de l'évacuation des résidus.

Cette classe comprend:

- Minerais et concentrés de cuivre
- Minerais et concentrés de cuivre-or-argent
- Minerais et concentrés de cuivre-zinc

Elle comprend également comme produits secondaires:

- Concentrés d'argent (cf. 0619)
- Concentrés d'or (cf. 0611)
- Concentrés de zinc (cf. 0614)

0614 Mines de zinc

Établissements dont l'activité principale est l'exploitation d'une mine où le zinc est la partie économique la plus importante. Cette classe regroupe les étapes de la préparation des minerais, de la concentration des espèces minérales de valeur, du séchage et de l'expédition des concentrés, ainsi que de l'évacuation des résidus.

Cette classe comprend:

- Minerais et concentrés de zinc
 - Minerais et concentrés de zinc-argent-or
 - Minerais et concentrés de zinc-plomb
- Elle comprend à titre de produits secondaires
- Concentrés d'argent (cf. 0619)
 - Concentrés d'or (cf. 0611)
 - Concentrés de plomb (cf. 0619)

0617 Mines de fer

Établissements dont l'activité principale consiste à extraire, préparer et enrichir du minerai de fer.

Cette classe comprend:

- Concentrés d'hématite
- Minerais et concentrés de fer
- Minerais et concentrés de magnétite
- Minerais de pyrite
- Minerais de sidérite

0619 Autres mines de métaux

Établissements dont l'activité principale consiste à extraire, préparer et enrichir des minerais métalliques non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Concentrés d'argent
- Concentrés de plomb
- Minerais de fer titané
- Minerais de niobium
- Autres minerais métalliques

062 Mines de minerais non métalliques (sauf le charbon)

Établissements dont l'activité principale est l'extraction et le traitement des minerais non métalliques.

0621 Mines d'amiante

Établissements dont l'activité principale est l'extraction et le traitement des fibres d'amiante.

Cette classe comprend:

- Amiante, fibre travaillée
- Amosite, fibre travaillée
- Crocidolite, fibre travaillée

0622 Tourbières

Établissements dont l'activité principale est l'extraction et le traitement de la tourbe.

Cette classe comprend:

- Mousse de tourbe

0623 Mines de feldspath et quartz

Établissements dont l'activité principale est l'extraction et le traitement de minerais de feldspath et de quartz.

Cette classe comprend:

- Minerais de feldspath
- Minerais de quartz

0625 Mines de sel

Établissements dont l'activité principale est l'extraction de sel et le raffinage de sel.

Cette classe comprend:

- Sel

0627 Mines de talc

Établissements dont l'activité principale est l'extraction du talc.

Cette classe comprend:

- Stéatite
- Talc

0629 Autres mines de minerais non métalliques (sauf le charbon)

Établissements dont l'activité principale est l'extraction et le traitement de minerais non métalliques non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Minerais de dolomie-magnésite
- Minerais de graphite
- Minerais de mica
- Autres minerais non métalliques

GRAND GROUPE 07
Extraction du pétrole
et du gaz naturel

071 Extraction du pétrole et du gaz naturel

Établissements dont l'activité principale est l'exploration et la production de pétrole brut et de gaz naturel.

0711 Extraction du pétrole et du gaz naturel

Établissements dont l'activité principale est l'exploration et la production de pétrole brut ou de gaz naturel. Les établissements dont l'activité principale est la récupération de naphte contenu dans le gaz naturel entrent aussi dans cette classe. Dans certains cas, le soufre élémentaire est récupéré, à titre de sous-produit.

Cette classe comprend:

- Butane, liquide de gaz
- Condensés de pétrole
- Gaz naturel
- Pentanes plus, liquide gazière

Elle ne comprend pas:

- Distribution de gaz naturel ou manufacturé aux consommateurs par un réseau de conduite (cf. 4921)
- Exploration sismique du pétrole (cf. 7754)
- Fabrication de gaz de houille lorsqu'elle n'est pas liée à l'exploitation d'un haut fourneau ou d'une usine de produits chimiques (cf. 3699)
- Forage de puits de pétrole et de gaz (cf. 0911)

GRAND GROUPE 08
Carrières et sablières

081 Carrières

Établissements dont l'activité principale consiste à extraire, broyer et cribler des roches ignées et sédimentaires de carrières.

0811 Carrières de granite

Établissements dont l'activité principale consiste à extraire et broyer du granite.

Cette classe comprend:

- Granite, pierre chimique et métallurgique brute en
- Granite, pierre de construction brute en
- Granite, pierre dimensionnelle brute en

0812 Carrières de calcaire

Établissements dont l'activité principale consiste à extraire et à broyer de la pierre calcaire.

Cette classe comprend:

- Calcaire de calcium brut
- Calcaire, pierre chimique et métallurgique brute en
- Calcaire, pierre de construction brute en
- Calcaire, pierre dimensionnelle brute en
- Calcaire, pierre monumentale et ornementale brute en
- Chaux agricole
- Dolomie (calcaire) brute

0813 Carrières de marbre

Établissements dont l'activité principale consiste à extraire et à broyer du marbre.

Cette classe comprend:

- Marbre, pierre chimique et métallurgique brute en
- Marbre, pierre de construction brute en
- Marbre, pierre dimensionnelle brute en

0814 Carrières de grès

Établissements dont l'activité principale consiste à extraire et à broyer du grès.

Cette classe comprend:

- Grès, pierre chimique et métallurgique brute en
- Grès, pierre de construction brute en
- Grès, pierre dimensionnelle brute en
- Grès, pierre monumentale et ornementale brute en

0815 Carrières de schiste

Établissements dont l'activité principale consiste à extraire et à broyer du schiste.

Cette classe comprend:

- Schiste brut

082 Sablières et gravières

0821 Sablières et gravières

Établissements dont l'activité principale consiste à extraire, broyer, laver et cribler le sable et le gravier de sablières et de gravières. Ces établissements assurent parfois à titre secondaire le transport du sable ou du gravier jusqu'aux chantiers.

Cette classe comprend:

- Gravier
- Sable abrasif brut
- Sable à mortier
- Sable de construction brut
- Sable de fonderie brut
- Sable de quartz brut
- Sable de silice
- Sable de verre brut
- Sable de filtrant brut

GRAND GROUPE 09 Services miniers

091 Services relatifs à l'extraction du pétrole et du gaz naturel

Établissements dont l'activité principale consiste à exécuter du forage à forfait et à fournir d'autres services aux industries de l'extraction du pétrole et du gaz naturel.

0911 Forage à forfait de puits de pétrole et de gaz naturel

Établissements dont l'activité principale est le forage à forfait de puits de pétrole et de gaz naturel. Sont inclus les établissements qui se spécialisent dans le démarrage des forages et dans le montage, la réparation et le démontage des installations de forage. Sont aussi compris les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services spécialisés aux établissements dont l'activité principale est le forage à forfait de puits de pétrole et de gaz naturel.

Cette classe comprend:

- Forage à forfait, pétrole et gaz

0919 Autres services relatifs à l'extraction du pétrole et du gaz naturel

Établissements dont l'activité principale consiste à fournir les services nécessaires à l'exploitation des gise-

ments de pétrole et de gaz non classés ailleurs. Sont inclus les établissements dont l'activité principale consiste à forer des puits de prise d'eau dans des champs pétrolifères.

Cette classe comprend:

- Cimentage des puits de pétrole et de gaz
- Descente, coupe et retrait des tuyaux, du tubage et des tiges
- Dynamitage de puits de pétrole et de gaz
- Forage de puits de prise d'eau dans les champs pétrolifères
- Nettoyage, vidage et pompage à vide des puits de pétrole et de gaz
- Perforation par tubage des puits de pétrole et de gaz
- Traitement à l'acide des puits de pétrole et de gaz
- Traitement chimique de puits de pétrole

Elle ne comprend pas:

- Exploitation sismique (cf. 7754)
- Forage de puits d'eau, autre que dans les champs pétrolifères (cf. 4212)

092 Services relatifs à l'extraction minière

Établissements dont l'activité principale consiste à exécuter du forage à forfait et à fournir d'autres services aux entreprises minières.

0921 Forage à forfait (sauf pétrole et gaz)

Établissements dont l'activité principale est le forage à forfait pour des matières autres que le pétrole et le gaz.

Cette classe comprend:

- Forage à forfait au diamant (mines métalliques)
- Forage à forfait au diamant (mines non métalliques)

Elle ne comprend pas:

- Forage à forfait de puits de pétrole et de gaz naturel (cf. 0911)
- Forage de puits d'eau, autre que dans les champs pétrolifères (cf. 4212)

0929 Autres services relatifs à l'extraction minière

Établissements dont l'activité principale est de fournir des services aux sociétés d'extraction de minerais métalliques et non métalliques, comme l'exploration et le traçage, l'enlèvement des morts-terrains et le fonçage des puits. Est également comprise la prospection de type traditionnel.

Cette classe comprend:

- Drainage et pompage (mines métalliques et non métalliques)
- Enlèvement des morts-terrains (mines métalliques et non métalliques)
- Fonçage des puits (mines métalliques et non métalliques)
- Traçage de mines (mines métalliques et non métalliques)

Elle ne comprend pas:

- Exploration géophysique, service d' (cf. 7754)

DIVISION E

Industries manufacturières

GRAND GROUPE 10 Industries des aliments

101 Industries de l'abattage et du conditionnement de la viande

Établissements dont l'activité principale consiste à abattre des animaux ou à conditionner la viande, y compris la volaille.

1011 Industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande (sauf la volaille)

Établissements dont l'activité principale est l'exploitation d'un abattoir ou d'une usine de conditionnement de la viande. Sont compris les établissements dont l'activité principale est de traiter les graisses et les huiles animales. Sont également compris, les établissements dont l'activité principale est le découpage en portions déterminées de carcasses achetées. Ces établissements vendent essentiellement aux institutions, aux restaurants et aux boucheries.

Cette classe comprend:

- Abats de bétail préparés ou non, comestibles ou non (prod.)
- Bacon (prod.)
- Charcuterie (prod.)
- Galantines de viande en conserve (fab.)
- Graisses animales raffinées (fab.)
- Huiles animales raffinées (fab.)
- Jambons (fab.)
- Pains de viande en conserve (fab.)
- Pâtés de viande en conserve (fab.)
- Pâtés de viande et de volaille (fab.)
- Ragoûts et préparations à base de viande en conserve (fab.)
- Saindoux (fab.)
- Saucisses et produits semblables en boyaux (fab.)
- Suif (prod.)
- Viandes d'ovin fraîches, réfrigérées ou congelées (prod.)
- Viandes de bovin fraîches, réfrigérées ou congelées (prod.)
- Viandes de cheval fraîches, réfrigérées ou congelées (prod.)
- Viandes de lapin fraîches, réfrigérées ou congelées (prod.)
- Viandes de porc fraîches, réfrigérées ou congelées (prod.)

Cette classe comprend aussi:

- Déchets d'abattoir étuvés bruts et conditionnés (sauf volaille)
- Farine de plumes hydrolysée

- Farine de sang
- Farine d'os
- Poudre d'os

Elle ne comprend pas:

- Achat de carcasses de poulet et revente sans transformation (cf. 5217)
- Boyaux à saucisses, naturels (cf. 1019)
- Nourriture pour chiens et chats (cf. 1061)
- Pâtés de viande congelés (cf. 1099)

1012 Industrie de l'abattage et du conditionnement de la volaille

Établissements dont l'activité principale est de tuer, de vider et de préparer, emballer ou mettre en boîtes de la volaille.

Cette classe comprend:

- Concentré de bouillon de poulet (fab.)
- Viande de volaille cuite, y compris la chair de dinde roulée (fab.)
- Viande de volaille en conserve (fab.)
- Viande de volaille fraîche, réfrigérée ou congelée (prod.)

Cette classe comprend aussi:

- Déchets bruts d'abattoir étuvés (volaille)
- Duvets
- Pennes
- Plumes

1019 Industrie des boyaux à saucisse naturels

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de boyaux à saucisse à partir de tripes d'animaux.

Cette classe comprend:

- Boyaux à saucisse, naturels (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Boyaux à saucisse, synthétiques (cf. 1631)

102 Industrie de la transformation du poisson

1021 Industrie de la transformation du poisson

Établissements dont l'activité principale est de vider, découper en filets, paner, précuire, blanchir ou traiter poissons, mollusques, crustacés, oeufs de poissons ou autres animaux et plantes marins. Sont compris, les établissements dont l'activité principale est la production d'huile de poisson. Les repas congelés de poisson-frites sont un produit des établissements figurant à la présente rubrique.

Cette classe comprend:

- Dîners complets (poissons) congelés (prod.)
- Filets de poissons de mer, tranches, blocs, etc., frais, réfrigérés ou congelés (prod.)
- Huiles de poissons et d'animaux marins brutes (fab.)
- Ingrédients d'origine marine pour animaux (fab.)
- Mollusques et crustacés, y compris les préparations à base de mollusques et crustacés en conserves (fab.)
- Mollusques et crustacés frais ou congelés (prod.)
- Poissons d'eau douce (entiers ou habillés) congelés (prod.)
- Poissons de mer (entiers ou habillés) congelés (prod.)
- Poissons, en conserves (fab.)
- Poissons et coquillages précuits, congelés (fab.)
- Poissons salés, séchés, fumés ou marinés (fab.)
- Autres produits de la pêche (abats comestibles) (prod.)

Elle ne comprend pas:

- Vente de poissons frais, de mollusques ou de crustacés entiers ou évidés (cf. 5215 si vendus en gros et 6017 si vendus au détail).

103 Industries de la préparation des fruits et légumes

Établissements dont l'activité principale est la préparation de fruits et de légumes en boîtes séchés, congelés et en conserves, y compris le jus, soupe, marinades, ketchup et autres produits similaires.

1031 Conserveries de fruits et de légumes

Établissements dont l'activité principale est de nettoyer et mettre en conserve les fruits et légumes ou encore d'extraire le jus.

Cette classe comprend:

- Asperges en conserves (fab.)
- Betteraves en conserves (fab.)
- Boissons aux fruits et nectars non additionnés de gaz carbonique (fab.)
- Canneberges en conserves (fab.)
- Carottes en conserves (fab.)
- Champignons en conserves (fab.)
- Cidre comprenant moins de 2,5% d'alcool (fab.)
- Fèves au lard en conserves (fab.)
- Haricots verts ou jaunes en conserves (fab.)
- Jus de fruits non fermenté, non concentré, frais ou reconstitué à la teneur originale (fab.)
- Jus de tomate en conserves (fab.)
- Légumes mélangés en conserves (fab.)
- Maïs en conserves (fab.)
- Pois en conserves (fab.)
- Pommes de terre en boîtes ou en conserves (fab.)
- Pommes en conserves (fab.)
- Tomates entières en conserves (fab.)
- Vinaigre d'alcool (4,1% acide acétique) (fab.)
- Vinaigre de cidre (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Fruits et légumes congelés (cf. 1032)
- Préparations alimentaires à base de fruits et de légumes (cf. 1039)

1032 Industrie des fruits et légumes congelés

Établissements dont l'activité principale est la congélation des fruits et légumes.

Cette classe comprend:

- Bleuets congelés (fab.)
- Légumes congelés (fab.)

1039 Industrie des produits alimentaires à base de fruits et de légumes

Établissements dont l'activité principale est la préparation de produits alimentaires à base de fruits et de légumes.

Cette classe comprend:

- Cerises au marasquin (fab.)
- Choucroute en conserves (fab.)
- Confitures (fab.)
- Fruits, sirops et garnitures pour rafraîchissements (fab.)
- Garnitures de tartes (fruits ou baies) en conserves (fab.)
- Gelées (fab.)
- Ketchup aux tomates (fab.)
- Marinades (fab.)
- Marmelade en conserves (fab.)
- Noix de coco sèches (fab.)
- Olives (fab.)
- Raifort préparé (fab.)
- Relish (fab.)
- Salade de légumes fraîche ou réfrigérée (fab.)
- Sauce aux tomates avec ou sans viande (fab.)
- Sauce soya (fab.)
- Soupes en conserves (fab.)
- Tartinages à base de légumes (fab.)

Cette classe comprend aussi:

- Préparations à base de pâtes alimentaires en boîtes ou en conserves (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Pâtes alimentaires (macaroni, spaghetti, etc.) (cf. 1092)

104 Industries des produits laitiers

Établissements dont l'activité principale est la préparation du lait de consommation et d'autres produits laitiers.

1041 Industrie du lait de consommation

Établissements dont l'activité principale est la transformation de la crème et du lait cru.

Cette classe comprend:

- Breuvage au chocolat (à base de lait) (fab.)
- Crème de consommation fraîche (fab.)
- Crème glacée (fab.)
- Lait de beurre (fab.)
- Lait de consommation frais (fab.)
- Lait de consommation reconstitué (fab.)
- Lait de poule (fab.)
- Lait glacé (fab.)
- Préparations pour crème glacée (fab.)
- Préparations pour lait fouetté (fab.)
- Préparations pour lait malté (fab.)

1049 Autres industries de produits laitiers

Établissements dont l'activité principale est la préparation de produits laitiers non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Beurre (fab.)
- Caséine et caséinate (fab.)
- Crème de consommation transformée, acide (fab.)
- Crème de petit-lait (fab.)
- Crème en poudre (fab.)
- Fromage (fab.)
- Glace à l'eau (fab.)
- Lait concentré non sucré (fab.)
- Lait en poudre (fab.)
- Poudres de laiterie imprégnées de graisse (fab.)
- Trempettes à croustilles à base de lait (fab.)
- Yogourt (fab.)

105 Industries de la farine et des céréales de table préparées

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de farine de grains de céréales, de mélanges à base de farine et de céréales de table.

1051 Meuneries

Établissements dont l'activité principale est la transformation de blé, de maïs, de sarrasin, de seigle et d'autres grains de céréales en farine. Le son et les remoulages, qui constituent des sous-produits de cette industrie, font parfois l'objet d'un traitement ultérieur sous forme d'aliments triturés pour animaux.

Cette classe comprend:

- Farine de grains de céréales: sarrasin, seigle, blé, etc. (fab.)
- Féculs de grains de céréales (fab.)
- Semoule (fab.)
- Son (remoulage)

1052 Industrie des mélanges à base de farine et des céréales de table préparées

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de mélanges à base de farine et de céréales de table crues ou cuites.

Cette classe comprend:

- Céréales de table (fab.)
- Mélanges à beignets (fab.)
- Mélanges à crêpes (fab.)
- Mélanges à gâteaux (fab.)
- Mélanges à pâtisseries (fab.)
- Substances farineuses (pour saucisses, pains de viande, etc.) (fab.)
- Autres mélanges à base de farine (fab.)

106 Industrie des aliments pour animaux

1061 Industrie des aliments pour animaux

Établissements dont l'activité principale est la production d'aliments équilibrés, de prémélanges ou d'aliments concentrés pour animaux. Ces aliments contiennent des grains moulus ou en flocons, de la moulée, des protéines animales et végétales, des minéraux, des vitamines essentielles et des antibiotiques. Les établissements dont

l'activité principale est la mouture de céréales sur commande (moulins à provende) sont inclus dans cette industrie.

Cette classe comprend:

- Aliments à picorer, y compris le maïs concassé (fab.)
- Aliments complets pour animaux domestiques de ferme (fab.)
- Aliments minéraux pour animaux (fab.)
- Aliments pour animaux à fourrure d'élevage (fab.)
- Aliments pour animaux avec oligo-éléments de sel (fab.)
- Aliments pour chiens et chats (fab.)
- Aliments pour oiseaux (fab.)
- Farine de légumineuses et graminées (fab.)
- Farine de soya (fab.)
- Grains de céréales hachés, broyés ou moulus, y compris les céréales mélangées comme aliments pour animaux (fab.)
- Macro-prémélanges pour porcs (fab.)
- Macro-prémélanges pour vaches laitières et bovins de boucherie (fab.)
- Macro-prémélanges pour volaille (fab.)
- Autres compléments d'aliments pour animaux (fab.)

107 Industries des produits de la boulangerie et de la pâtisserie

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de biscuits, de pain et d'autres produits de boulangerie.

1071 Industrie des biscuits

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de biscuits et de produits connexes.

Cette classe comprend:

- Biscuits ordinaires et de fantaisie (fab.)
- Biscuits soda (fab.)
- Gaufrettes de crème glacée (fab.)

1072 Industrie du pain et des autres produits de boulangerie-pâtisserie

Établissements dont l'activité principale est le mélange, le pétrissage et la cuisson de la pâte pour la fabrication de produits «périssables» de boulangerie-pâtisserie. Les établissements de cette industrie vendent parfois directement aux consommateurs, par livraison à domicile, ou confient leurs produits à des dépositaires (épiceries générales ou magasins à succursales multiples) ou encore les vendent à des hôtels, institutions et restaurants. Pour être classés à cette rubrique, les ventes directes aux consommateurs doivent être inférieures à 50% du total des ventes sur une base annuelle.

Cette classe comprend:

- Beignes (fab.)
- Brioches (fab.)
- Croûtes à pizza (fab.)
- Gâteaux (fab.)
- Pains et petits pains, y compris le matzo et les produits semblables (fab.)
- Pâtes et pâtisseries non cuites (fab.)
- Pâtisseries (fab.)
- Pizzas (fab.)
- Tartes (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Les établissements dont les ventes directes aux consommateurs sont supérieures à 50% des ventes totales, même si ces établissements fabriquent les produits qu'ils vendent (cf. 6013)
- Les établissements dont l'activité principale est de préparer, pour la consommation sur place ou comme mets à emporter, un seul genre de produits tels que les beignes ou les pizzas à partir d'un mélange acheté (cf. 9213)
- Pâtés de viande ou pâtés de volaille congelés (cf. 1099)

108 Industries du sucre et des confiseries

Établissements dont l'activité principale est la fabrication du sucre, de confiserie et de chocolat.

1081 Industrie du sucre de canne et de betterave

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de saccharose, de glucose et fructose à partir de sucre de canne, de betteraves sucrières et de féculs bruts.

Cette classe comprend:

- Mélasse (fab.)
- Sucre brut de betterave (fab.)
- Sucre raffiné de betterave (fab.)
- Sucre raffiné de canne (fab.)

Cette classe comprend aussi:

- Pulpe de betterave avec mélasse (fab.)

1083 Industrie des confiseries et du chocolat

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits à base de fécule (gelées diverses), de sucreries dures, de poudre de cacao; de produits à cuire à base de chocolat entier non sucré, semi-sucré et sucré.

Cette classe comprend:

- Beurre de cacao (fab.)
- Boissons au chocolat en poudre (fab.)
- Bonbons acidulés (fab.)
- Bonbons au sou (fab.)
- Bonbons fondants (fab.)
- Bonbons fourrés (fab.)
- Caramel au beurre (fab.)
- Chocolat en cubes, en miettes ou en granules (fab.)
- Chocolat en poudre (fab.)
- Chocolat synthétique (fab.)
- Cornets à crème glacée (fab.)
- Confiseries au chocolat (fab.)
- Confiseries de maïs grillé (fab.)
- Gomme à mâcher (fab.)
- Guimauves (fab.)
- Pastilles contre la toux (fab.)
- Réglisse (fab.)

109 Autres industries de produits alimentaires

Établissements dont l'activité principale est la préparation de thé et de café, de pâtes sèches, de croustilles, de bretzels, de maïs soufflé, de malt et de farine de malt et d'autres produits alimentaires non classés ailleurs.

1091 Industrie du thé et du café

Établissements dont l'activité principale consiste à mélanger les thés, à torréfier, moulinner ou traiter de façon quelconque les grains de café.

Cette classe comprend:

- Café (torréfaction)
- Café décaféiné (fab.)
- Café soluble (instantané) (fab.)
- Succédané des garnitures de crème fouettée (fab.)
- Thé (préparation)

1092 Industrie des pâtes alimentaires

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de pâtes alimentaires.

Cette classe comprend:

- Macaroni (fab.)
- Nouilles (fab.)
- Pâtes à potage (fab.)
- Spaghetti (fab.)
- Vermicelle (fab.)

1093 Industrie des croustilles, des bretzels et du maïs soufflé

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de ce qu'on appelle communément des «grignotines».

Cette classe comprend:

- Croustilles de pommes de terre, flocons et produits semblables (fab.)
- «Grignotines» à base de céréales (fab.)
- «Grignotines» à base de fromages (fab.)
- «Grignotines» à base de maïs (fab.)

1099 Autres industries de produits alimentaires

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits alimentaires non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Additifs alimentaires (fab.)
- Aliments diététiques (fab.)
- Aliments pour bébés (fab.)
- Aliments naturels
- Arachides écalées ou préparées d'autres façons (fab.)
- Assaisonnements alimentaires (fab.)
- Chapelure et pâtes à frire (fab.)
- Colorants alimentaires (fab.)
- Crème-dessert (fab.)
- Crème de tarte (fab.)
- Décorations pour gâteaux (fab.)
- Diners complets pré-cuits et congelés (fab.)
- Épices (fab.)
- Essences artificielles (fab.)
- Essences concentrées (fruits, vanilles, etc.) (fab.)
- Extrait de jus de fruits (fab.)
- Extrait de viande (fab.)
- Farine de malt (fab.)
- Fruits confits et séchés (fab.)
- Gélatines comestibles (fab.)
- Gelées en poudre (fab.)
- Germes de malt (fab.)
- Huiles végétales (fab.)
- Légumes séchés (fab.)
- Levure (fab.)
- Malt de distillerie (fab.)
- Patates coupées

- Margarine (fab.)
- Mayonnaise (fab.)
- Mélange pour glaçage à gâteaux (fab.)
- Miel pasteurisé ou homogénéisé (fab.)
- Moutarde préparée (fab.)
- Noix de coco desséchée et râpée (fab.)
- Noix, amandes et graines grillées (fab.)
- Oeufs en poudre (fab.)
- Pâtés de viande ou de volaille congelés (fab.)
- Pectine (fab.)
- Poudres pour boissons (fab.)
- Préservatifs alimentaires (fab.)
- Produits de l'érable (fab. à partir d'eau et de sirop d'érable achetés)
- Riz décortiqué (fab.)
- Sauces pour viande et poisson (fab.)
- Sirop de maïs (fab.)
- Sirop de table aromatisé artificiellement (fab.)
- Soupes déshydratées (fab.)
- Substitut du café (fab.)
- Tartinage à base de fruits et de sucre (fab.)
- Vinaigrette (fab.)

GRAND GROUPE 11 Industries des boissons

Établissement dont l'activité principale est la fabrication de boissons gazeuses, d'alcool destiné à la fabrication de boissons, de boissons à base de malt, de vin et de cidre alcoolisé.

111 Industrie des boissons gazeuses

1111 Industrie des boissons gazeuses

Établissements dont l'activité principale est la production de boissons gazeuses non alcoolisées, d'eau traitée, de concentrés et de sirops destinés à la fabrication de boissons gazeuses. Sont également compris, les établissements dont l'activité principale est l'embouteillage de l'eau de source.

Cette classe comprend:

- Boissons aux fruits gazéifiées (fab.)
- Boissons gazeuses (fab.)
- Concentrés pour boissons gazeuses (fab.)
- Eaux de source (embouteillage à la source)
- Eaux distillées et de conductibilité (fab.)
- Eaux minérales gazéifiées (fab.)
- Eaux traitées (fab.)
- Sirops pour boissons gazeuses (fab.)

112 Industrie des alcools destinés à la consommation

1121 Industrie des alcools destinés à la consommation

Établissements dont l'activité principale est la clarification, la rectification, l'addition de saveur, le mélange et le vieillissement de l'alcool pour la fabrication de boissons alcoolisées par distillation.

Cette classe comprend:

- Brandy (fab.)
- Cocktails préparés, prêts à servir (fab.)
- Cordiaux (fab.)
- Gin (fab.)
- Liqueur (fab.)
- Rhum (fab.)
- Vodka (fab.)
- Whisky (fab.)

Elle comprend comme sous-produits:

- Grains de distillerie séchés
- Matières solubles de distillerie

113 Industrie de la bière

1131 Industrie de la bière

Établissements dont l'activité principale est la macération, la cuisson et la fermentation du malt et du houblon pour la fabrication de boissons à base de malt.

Cette classe comprend:

- Ale, lager, stout et porter en bouteilles (fab.)
- Ale, lager, stout et porter en cannettes (fab.)
- Ale, lager, stout et porter pression (fab.)

Elle comprend comme sous-produits:

- Grains de brasserie
- Levure inactive (fab.)

114 Industrie du vin et du cidre

1141 Industrie du vin et du cidre

Établissements dont l'activité principale est le pressage de fruits et la fermentation de jus de fruits pour la fabrication du vin. Sont compris, les établissements dont l'activité principale est la fabrication de cidre alcoolisé (2,5% d'alcool ou plus).

Cette classe comprend:

- Cidre fermenté alcoolisé (fab.)
- Vins mûris, mousseux ou additionnés de gaz carbonique (fab.)
- Vins mûris, non mousseux (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Cidre contenant moins de 2,5% d'alcool (cf. 1031)

GRAND GROUPE 12 Industries du tabac

121 Industrie du tabac en feuilles

1211 Industrie du tabac en feuilles

Établissements dont l'activité principale est le classement final, la dessiccation et la mise en boucaut (tonneau) des feuilles de tabac. Habituellement, ces établissements entreposent le tabac sec en boucaut pendant une période pouvant aller jusqu'à quelques années, ce qui s'appelle la maturation du tabac. La plupart du temps, les boucauts de

tabac sont envoyés directement aux fabricants de produits du tabac; dans d'autres cas, le tabac est retiré des boucauts, écoté et préparé pour la fabrication avant d'être envoyé aux fabricants de produits du tabac.

Cette classe comprend:

- Côtes et miettes de tabac, conditionnées, séchées à nouveau
- Tabac en feuilles, conditionné, séché à nouveau, feuilles entières
- Tabac en feuilles, conditionné, séché à nouveau, parenchyme (écoté)

122 Industrie des produits du tabac

1221 Industrie des produits du tabac

Établissements dont l'activité principale consiste à enrouler, hacher, mélanger et aromatiser le tabac et à fabriquer des produits du tabac.

Cette classe comprend:

- Cigares (fab.)
- Cigarettes (fab.)
- Cigarillos (fab.)
- Manilles (fab.)
- Papier à cigarettes en pochettes ou en cubes (fab.)
- Tabac à fumer (fab.)
- Tabac à priser (fab.)

GRAND GROUPE 15 Industries des produits en caoutchouc

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de pneus et de chambres à air, de boyaux et de courroies en caoutchouc, d'articles de caoutchouc d'usage mécanique, de garnitures d'étanchéité, de rubans adhésifs, de matériel de rechappage de pneus, etc.

151 Industrie des pneus et chambres à air

1511 Industrie des pneus et chambres à air

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de pneus et de chambres à air en caoutchouc pour véhicules, machines et matériel.

Cette classe comprend:

- Chambres à air (fab.)
- Pneus de route (tous genres et toutes dimensions) (fab.)
- Pneus hors route (tous genres et toutes dimensions) (fab.)
- Pneus industriels (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Pneus pleins et creux de tricycles, voiturettes, landaus, tondeuses, etc. (cf. 1521)

152 Industrie des boyaux et courroies en caoutchouc

1521 Industrie des boyaux et courroies en caoutchouc

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de boyaux et de courroies en caoutchouc.

Cette classe comprend:

- Courroies en V en caoutchouc (fab.)
- Courroies plates en caoutchouc (fab.)
- Pneus pleins et creux de tricycles, voiturettes, landaus, tondeuses, etc. (fab.)
- Tuyaux souples (avec ou sans raccords) en caoutchouc (fab.)
- Autres courroies en caoutchouc (fab.)

159 Autres industries de produits en caoutchouc

1599 Autres industries de produits en caoutchouc

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits dont la matière principale est le caoutchouc, à l'exception des pneus, chambres à air, courroies et boyaux. Les établissements spécialisés dans la fabrication de vêtements en caoutchouc vulcanisé sont compris dans cette classe, mais non ceux qui fabriquent principalement des vêtements caoutchoutés.

Cette classe comprend:

- Accessoires et pièces de véhicules automobiles en caoutchouc (fab.)
- Bourrelets étanches en caoutchouc (fab.)
- Caoutchouc régénéré (fab.)
- Caoutchouc synthétique (fab.)
- Caoutchouc synthétique ou naturel, composé ou à demi-traité (fab.)
- Feuilles de caoutchouc-mousse et de caoutchouc spongieux (fab.)
- Feuilles de caoutchouc pour semelles et sous-bouts (fab.)
- Garnitures étanches en caoutchouc (fab.)
- Joints étanches en caoutchouc (fab.)
- Matériel pour rechappage de pneus (fab.)
- Matériel pour réparation de pneus et de chambres à air (fab.)
- Rondelles en caoutchouc (fab.)
- Rubans adhésifs (fab.)
- Rubans en caoutchouc, d'usage commercial (fab.)
- Thibaudes en caoutchouc-mousse (fab.)
- Tuyaux souples (avec ou sans raccords) à incendie (fab.)
- Vêtements en caoutchouc vulcanisé (fab.)

GRAND GROUPE 16 Industries des produits en matière plastique

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits en matière plastique

par moulage, extrusion ou tout autre procédé. Il est à noter que les établissements dont l'activité principale est la fabrication d'articles en matière plastique, tels que jouets, boutons, brosses à dents, pièces et accessoires d'automobile et tout autre article mentionné spécifiquement dans une autre classe doivent figurer à la classe appropriée. De plus, les établissements qui fabriquent des produits en plastique à partir de résines de leur propre fabrication figurent dans cette classe.

161 Industrie des produits en matière plastique en mousse et soufflée

1611 Industrie des produits en matière plastique en mousse et soufflée

Établissements dont l'activité principale est la fabrication, à partir des résines synthétiques, de produits en matière plastique en mousse et soufflée. Ces produits sont soit rigides, soit souples et ils sont faits à partir de matières plastiques comme le polystyrène ou le polyuréthane.

Cette classe comprend:

- Panneaux isolants en matière plastique soufflée
- Profilés et formes de base en matière plastique en mousse et soufflée (fab.)
- Récipients et contenants de mousse plastique (fab.)
- Thibaudes en plastique spongieux (fab.)

162 Industrie des tuyaux et raccords de tuyauterie en matière plastique

1621 Industrie des tuyaux et raccords de tuyauterie en matière plastique

Établissements dont l'activité principale est la transformation de résines synthétiques par moulage ou extrusion pour fabriquer des tuyaux et des raccords de tuyauterie comme ceux utilisés pour les tuyaux forcés ou les tuyaux d'écoulement, d'évacuation et de ventilation.

Cette classe comprend:

- Garnitures de tuyaux en plastique (fab.)
- Tuyaux et tubes rigides ou semi-rigides en matière plastique (fab.)

163 Industrie des pellicules et feuilles en matière plastique

1631 Industrie des pellicules et feuilles en matière plastique

Établissements dont l'activité principale est la fabrication, à partir de résines synthétiques, de pellicules et de tubes plats en matière plastique. Sont compris, les établissements dont l'activité principale est la fabrication de boyaux à saucisses synthétiques et de pellicules de cellulose régénérée.

Cette classe comprend:

- Boyaux à saucisses et boyaux semblables pour la viande, synthétiques (fab.)

- Pellicule et feuille de caoutchouc chlorhydraté non doublées (fab.)
- Pellicule et feuille de résines acryliques non doublées (fab.)
- Pellicule et feuille en matière plastique cellulosique non doublées (fab.)
- Pellicule et feuille en polyéthylène non doublées (fab.)
- Pellicule et feuille en polyester non doublées (fab.)
- Pellicule et feuille en polypropylène non doublées (fab.)
- Pellicule et feuille en polystyrène non doublées (fab.)
- Pellicule et feuille en vinyle non doublées (fab.)

164 Industrie des produits en matière plastique stratifiée sous pression ou renforcée

1641 Industrie des produits en matière plastique stratifiée sous pression ou renforcée

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de feuilles en matière plastique stratifiée sous pression ou en matière plastique renforcée.

Cette classe comprend:

- Feuilles en matière plastique renforcée (fab.)
- Feuilles en matière plastique stratifiée sous pression (fab.)
- Autres produits en matière plastique stratifiée sous pression (fab.)

165 Industrie des produits d'architecture en matière plastique

1651 Industrie des produits d'architecture en matière plastique

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits d'architecture en matière plastique.

Cette classe comprend:

- Cannelures en matière plastique (fab.)
- Cornières en matière plastique (fab.)
- Tés en matière plastique (fab.)
- Tiges en matière plastique (fab.)

166 Industrie des contenants en matière plastique, (sauf en mousse)

1661 Industrie des contenants en matière plastique, (sauf en mousse)

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de contenants en matière plastique, à l'exception des contenants en mousse.

Cette classe comprend:

- Boîtes de transport en plastique (fab.)
- Bouteilles de plastique (y compris les bombonnes), fioles et ampoules (fab.)
- Contenants pour aliment, en plastique (fab.)
- Récipients et contenants (y compris les bombonnes), fioles et ampoules (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Contenants de mousse plastique (cf. 1611)

169 Autres industries de produits en matière plastique

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de sacs en matière plastique et tout autre produit en matière plastique non classé ailleurs.

1691 Industrie des sacs en matière plastique

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de sacs unis ou imprimés en matière plastique (y compris en pellicule de cellulose).

Cette classe comprend:

- Sacs doublés en plastique par refoulement ou enrobage (fab.)
- Sacs en pellicule de cellulose (fab.)
- Sacs en pellicule de polyéthylène (fab.)

1699 Autres industries de produits en matière plastique

Établissements dont l'activité principale est la transformation de résines synthétiques par moulage ou extrusion pour fabriquer des produits en matière plastique non classés ailleurs. Les établissements dont l'activité principale est la fabrication d'articles en matière plastique comme des pièces et accessoires d'automobiles, des jouets, des boutons, des brosses à dents et tout autre article spécifiquement mentionné dans une autre classe doivent figurer à la classe appropriée en fonction de leur utilisation finale.

Cette classe comprend:

- Accessoires de salles de bain et de toilette en plastique (fab.)
- Articles de table en plastique (fab.)
- Articles en plastique pour la conservation des aliments (fab.)
- Articles en plastique pour la préparation des aliments (fab.)
- Articles ménagers et personnels en plastique (fab.)
- Baignoires en plastique (fab.)
- Boîtes et étuis en plastique (fab.)
- Cabines de douches en plastique (fab.)
- Cintres en plastique pour vêtement (fab.)
- Colliers de scellement pour bouches en plastique (fab.)
- Culottes imperméables pour bébés (fab.)
- Fermetures, accessoires et leurs pièces en plastique (fab.)
- Fosses septiques en plastique armé de fibre de verre (fab.)
- Laminage sur plastique
- Meubles de maison, en plastique (fab.)
- Peignes en plastique (fab.)
- Pièces et accessoires de meubles d'usage spécial en plastique (fab.)
- Pièces et éléments de meubles de maison, en plastique (fab.)
- Pièces, organes auxiliaires et accessoires pour tondeuses de gazon et matériel de déneigement d'usage domestique en plastique (fab.)
- Plateaux en plastique (fab.)
- Réservoirs en plastique armé de fibre de verre (fab.)
- Ruban en plastique d'usage commercial (sauf de friction) (fab.)
- Seaux en plastique (fab.)
- Sièges de toilette en matière plastique (fab.)
- Tuyaux souples (avec ou sans raccord) en plastique (fab.)
- Vaisselle de table en plastique (fab.)

GRAND GROUPE 17
Industries du cuir
et des produits connexes

171 Industries du cuir et des produits connexes

Établissements dont l'activité principale est le tannage, le corroyage, et l'apprêt du cuir, ainsi que la fabrication de produits en cuir ou en similicuir, à l'exception des gants en cuir.

1711 Tanneries

Établissements dont l'activité principale est le tannage, le corroyage et l'apprêt de tous les genres de cuir.

Cette classe comprend:

- Cuir pour courroies (fab.)
- Cuir pour doublures de chaussures (fab.)
- Cuir pour empeignes (fab.)
- Cuir pour gants (fab.)
- Cuir pour lacets (fab.)
- Cuir pour semelles (fab.)
- Cuir pour trépointes (fab.)
- Cuir pour vêtements (fab.)
- Autres cuirs (fab.)

1712 Industrie de la chaussure

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de chaussures en cuir ou en toute autre matière.

Cette classe comprend:

- Bottes (fab.)
- Bottes de patins (fab.)
- Bottes de ski (fab.)
- Bottes et souliers de feutre (fab.)
- Chaussures de caoutchouc et de plastique (fab.)
- Chaussures de sport et d'athlétisme (fab.)
- Chaussures orthopédiques (fab.)
- Mocassins (fab.)
- Pantouffles et chaussures d'intérieur (fab.)
- Sandales (fab.)
- Souliers (fab.)
- Autres chaussures (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Patins à glace complet (cf. 3931)

1713 Industrie des valises, bourses et sacs à main

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de bagages à main, de bourses ou de sacs à main en cuir, en matière plastique ou textile ou en toute autre matière.

Cette classe comprend:

- Bourses (fab.)
- Étuis (fab.)
- Fourre-tout (fab.)
- Malles (fab.)
- Mallettes (fab.)
- Porte-billets (fab.)
- Porte-documents (fab.)
- Portefeuilles (fab.)
- Porte-monnaie (fab.)
- Sacs à main (fab.)

- Sacs d'écoliers (fab.)
- Sacs et housses à vêtement (fab.)
- Sacs marins (fab.)
- Sacs pour articles de sport (fab.)
- Serviettes (fab.)
- Valises à main (fab.)
- Vide-poches (fab.)

1714 Industrie des accessoires pour bottes et chaussures

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'accessoires pour bottes et chaussures.

Cette classe comprend:

- Crépins de bottes et souliers (fab.)
- Doublures de bottes et souliers (fab.)
- Fonds de bottes et souliers (fab.)
- Matières premières pour semelles de bottes et souliers (fab.)
- Talons de bottes et souliers (fab.)
- Trépointes de bottes et souliers (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Fournitures en caoutchouc pour bottes et souliers (cf. 1599)

1719 Autres industries du cuir et des produits connexes

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'articles non classés ailleurs ayant d'ordinaire un lien avec la fabrication d'articles en cuir.

Cette classe comprend:

- Attaches et laines pour animaux en cuir (fab.)
- Bracelets de montres en cuir (fab.)
- Colliers de cuir (fab.)
- Couvertures d'animaux (fab.)
- Étuis à fusil (fab.)
- Produits finis en cuir (*sauf vêtements*) (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Valises, bourses et sacs à main (cf. 1713)
- Vêtements en cuir (cf. grand groupe 24)

GRAND GROUPE 18 Industries textiles de première transformation

181 Industrie des fibres synthétiques et de filés de filaments

1811 Industrie des fibres synthétiques et de filés de filaments

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de filés de filaments et de monofilaments à partir de résines ou de verre; de fibres, filasses et de peignés synthétiques en brins à partir de filés de filaments ou de monofilaments; de filés élastiques et de filés pour pneus à partir de diverses matières naturelles et synthétiques. Sont compris, les établissements dont l'activité principale est le traitement de filés de filaments ou de filés en brins constitués de fibres synthétiques ou d'un mélange de celles-ci et

d'autres fibres, au moyen de divers procédés de finissage, ainsi que les établissements qui s'occupent principalement de mouliner des fibres synthétiques.

Cette classe comprend:

- Fibres cellulosiques en brins, filasse et peignés (fab.)
- Filasse de cigarettes (fab.)
- Filés de filaments de fibres synthétiques (fab.)
- Filés de monofilaments de fibres synthétiques (fab.)
- Filés élastiques (y compris le caoutchouc, le «span-dex» et autres élastomères synthétiques) (fab.)
- Filés fabriqués de fibres synthétiques (95% et plus d'une fibre synthétique) (fab.)
- Filés fabriqués de mélanges de fibres synthétiques (*sauf le coton et la laine*) (fab.)

182 Industrie des filés et tissus tissés

1821 Industrie de la filature et du tissage de la laine

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de filés constitués principalement de laine et de tissus de laine. Sont compris, les établissements dont l'activité principale est la fabrication de couvertures de laine et de feutres de papeterie, qu'elle qu'en soit la matière.

Cette classe comprend:

- Couverture de laine (fab.)
- Feutres de papetier (fab.)
- Filés fabriqués de laine pure (95% et plus) (fab.)
- Filés fabriqués de mélanges de laine (moins de 95% de laine) (fab.)
- Plaids pour automobiles et paquebots (fab.)
- Tissus de laine pour l'habillement (fab.)
- Autres tissus de laine (fab.)

1822 Industrie de la filature et du tissage du coton

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de filés constitués majoritairement de coton et de tissus en coton faits ou non à partir de ces filés. Sont compris, les établissements dont l'activité principale est la fabrication de draps de coton.

Cette classe comprend:

- Draps (fab.)
- Filés fabriqués de coton pur (95% et plus) (fab.)
- Filés fabriqués de mélanges de coton (moins de 95% de coton) (fab.)
- Taies d'oreillers (fab.)
- Tissus de coton (fab.)
- Tissus en mélanges de coton (fab.)

1824 Industrie du tissage de fibres synthétiques

Établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des tissus larges à partir de fibres synthétiques.

Cette classe comprend:

- Tissus de soie (fab.)
- Tissus de fibres synthétiques mélangées (fab.)
- Tissus de fibres synthétiques non mélangées (fab.)
- Tissus élastiques (fab.)
- Tissus pelucheux (fab.)

1829 **Autres industries des filés et tissus tissés**

Établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des tissus à texture spéciale non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Tissus encollés ou lamellés (fab.)
- Tissus de fibre de verre (fab.)
- Tissus de papier (fab.)
- Tissus enduits ou imprégnés (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Tissus de soie (cf. 1824)

183 **Industrie des tissus tricotés**

1831 **Industrie des tissus tricotés**

Établissements dont l'activité principale est le tricotage de tissus larges sur des métiers circulaires ou plats. Ces tissus comprennent les tricots à mailles doubles et simples en chaîne, entrecroisées et autres. Sont compris, les établissements qui s'occupent principalement de fabriquer des tissus spéciaux par la méthode Malimo, Arachne ou tout autre procédé du même genre.

Cette classe comprend:

- Tricots à mailles jetées (fab.)
- Tricots deux fontures (fab.)
- Tricots élastiques (fab.)
- Tricots pelucheux (fab.)
- Autres tricots (y compris ceux fabriqués grâce aux procédés Malimo, Arachne ou tout autre procédé semblable) (fab.)

GRAND GROUPE 19 Industries des produits textiles

191 **Industrie du feutre et du traitement des fibres naturelles**

1911 **Industrie du feutre et du traitement des fibres naturelles**

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de feutre à partir de fibres naturelles ou synthétiques par chauffage, humidification et pressage et de feutres aiguilletés; la préparation de fibres naturelles à filer; le desuintage, le carbonisage et le peignage de la laine; la tonte du drap et la transformation de la tontisse; et la transformation des déchets de textiles, des tissus récupérés et de bourre.

Cette classe comprend:

- Feutre aéré ou à l'aiguille (fab.)
- Feutre pressé (fab.)
- Ouate et bourre en masse ou en feuilles (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Feutre de papetier (cf. 1821)

192 **Industrie des tapis, carpettes et moquettes**

1921 **Industrie des tapis, carpettes et moquettes**

Établissements dont l'activité principale est le tissage, le tuftage et l'aiguilletage de tapis, de moquettes et

de carpettes de laine, de coton, de fibres synthétiques ou d'un mélange de ces matières, ou de jute, de fibres de coco et autres fibres du même genre. Sont compris, les établissements qui fabriquent au premier chef des descentes de bain et des ensembles de bain en matières textiles.

Cette classe comprend:

- Carpettes (fab.)
- Descentes de bain (*sauf en caoutchouc et en papier*) (fab.)
- Ensembles de descentes de bain (*sauf en caoutchouc*) (fab.)
- Tapis de pied (fab.)
- Tapis tissés en rouleaux (fab.)
- Tapis tuftés en rouleaux (fab.)

193 **Industrie des articles en grosse toile**

1931 **Industrie des articles en grosse toile**

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits faits de grosse toile ou de produits substitués à partir de coton ou de fibres synthétiques.

Cette classe comprend:

- Auvents (fab.)
- Bâches (fab.)
- Coussins de meubles (*sauf pour matelas*) (fab.)
- Couvertures spéciales, en matière textile (bateau, machinerie, peintre, etc.) (fab.)
- Drapeaux (fab.)
- Tentes (fab.)
- Voiles (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Sacs de toile (cf. 1932)

1932 **Industrie des sacs et poches en matière textile**

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de sacs en matière textile.

Cette classe comprend:

- Sacs en coton (fab.)
- Sacs en fibres synthétiques (fab.)
- Sacs de jute et de toile d'emballage (fab.)
- Sacs de toile (fab.)
- Autres sacs et poches en matière textile (fab.)

199 **Autres industries de produits textiles**

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de tissus étroits, d'articles de maison en textile, d'articles d'hygiène, de tissus pour armatures de pneus et de tout autre produit textile non classé ailleurs. Sont compris, les établissements dont l'activité principale est la teinture et le finissage à forfait de matières textiles.

1991 **Industrie des tissus étroits**

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de tissus de 12 pouces (30,5 cm) de large ou moins.

Cette classe comprend:

- Étiquettes tissées (fab.)
- Franges et glands (fab.)
- Galons élastiques ou non-élastiques (fab.)
- Ganses (fab.)
- Lacets en textile (pour bottes et souliers) (fab.)

- Rubans (fab.)
- Rubans à sangles (fab.)
- Tissus découpés (*sauf les rubans*) (fab.)
- Tissus étroits tricotés (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Dentelles (cf. 1999)

1992 Industrie de la teinture et du finissage à façon de produits textiles

Établissements dont l'activité principale est la teinture, le décatissage, le finissage, l'encollage et le laminage à façon et à forfait de tissus ou de matières textiles.

Cette classe comprend:

- Apprêtage hydrofuge de l'étoffe (fab.)
- Calandrage de tissu (fab.)
- Coloration à forfait de tissus textiles (fab.)
- Encollage de tissu (fab.)
- Finition de l'étoffe (fab.)
- Finition infroissable de l'étoffe (fab.)
- Mercerisage du tissu (fab.)
- Teinture à forfait de tissu (fab.)
- Texturisation de l'étoffe (fab.)

1993 Industrie des articles de maison en textile

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'articles de maison en textile.

Cette classe comprend:

- Bourrelets, housses et protecteurs de matelas et d'oreillers (fab.)
- Courtepointes (fab.)
- Coussins (fab.)
- Couvertures (*sauf électriques*) (fab.)
- Couvre-lits (fab.)
- Édredons (fab.)
- Housses pour meubles (fab.)
- Nappes en matière textile (fab.)
- Oreillers (fab.)
- Rideaux en matière textile (fab.)
- Sacs de couchage (fab.)
- Serviettes de tissu (fab.)
- Tentures en matières textile (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Couvertures de laine (cf. 1821)
- Draps et taies d'oreillers (cf. 1822)

1994 Industrie des articles d'hygiène en textile

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'articles d'hygiène en textile.

Cette classe comprend:

- Bandages chirurgicaux (fab.)
- Coton hydrophile (fab.)
- Gazes, pansements et tampons-éponges employés en chirurgie (fab.)
- Serviettes et tampons hygiéniques en textile (fab.)
- Serviettes non tissées jetables (fab.)
- Soie dentaire (fab.)
- Sous-coussinets et coussinets d'incontinence (fab.)
- Sparadraps (fab.)

1995 Industrie des tissus pour armature de pneus

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de tissus pour armature de pneus.

Cette classe comprend:

- Tissus non enduits pour armature de pneus (fab.)
- Tissus non enduits pour courroies et tuyaux (fab.)

1996 Industrie du fil

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de fil en matière textile.

Cette classe comprend:

- Fil de coton (95% de coton et plus) à partir des filés fabriqués (fab.)
- Fil de mélange de coton et avec une âme en coton (fab.)
- Fil de fibres synthétiques (fab.)

1999 Autres industries de produits textiles

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'articles en textiles non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Bourrures pour tailleurs en matière textile (fab.)
- Broderie (fab.)
- Chiffons et torchons lavés et stérilisés (fab.)
- Cordes (fab.)
- Dentelles (fab.)
- Devants en toile pour tailleurs (fab.)
- Écussons en matière textile (fab.)
- Ficelles (fab.)
- Filtres de papiers à cigarettes (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Ficelles de papier (cf. 2799)
- Sacs de couchage (cf. 1993)

GRAND GROUPE 24 Industries de l'habillement

243 Industries des vêtements pour hommes

Établissements dont l'activité principale est la confection selon des tailles établies de vêtements pour hommes, adolescents et garçonnetts quels que soient le tissu ou la matière utilisés. Figurent également dans ce groupe industriel, la confection à forfait de vêtements pour hommes. Les établissements dont l'activité principale est la confection de chandails, de vêtements professionnels, de gants et de chaussettes pour hommes et garçonnetts sont classés dans le groupe industriel — 249 — **AUTRES INDUSTRIES DE L'HABILLEMENT**, tandis que ceux dont l'activité principale est la confection de vêtements en fourrure figurent à 2495 — **Industries des articles en fourrure**; ceux dont l'activité principale est la confection de vêtements sur mesure pour hommes sont classés à 6121 — **Commerce de détail de vêtements pour hommes**.

2431 Industrie des manteaux pour hommes

Établissements dont l'activité principale est la confection de pardessus, de paletots, d'imperméables, etc., quel que soit le genre de tissu employé, à l'exception de la fourrure et du caoutchouc vulcanisé.

Cette classe comprend:

- Imperméables (y compris les manteaux toutes saisons) pour hommes, adolescents et garçonnetts (fab.)

- Manteaux courts pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
 - Paletots pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
 - Pardessus pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Confection à forfait de manteaux pour hommes, adolescents et garçonnets (cf. 2435)
 - Manteaux de fourrure pour hommes, adolescents et garçonnets (cf. 2495)
 - Vêtements en caoutchouc vulcanisé (cf. 1599)

2432 Industrie des complets et vestons pour hommes

Établissements dont l'activité principale est la confection de complets et de vestons pour hommes, adolescents et garçonnets.

Cette classe comprend:

- Anoraks pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
- Blazers pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
- Blousons pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
- Complets pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
- Costumes de ski pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
- Gilets pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
- Vestes pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Confection à forfait de complets et vestes pour hommes, adolescents et garçonnets (cf. 2435)

2433 Industrie des pantalons pour hommes

Établissements dont l'activité principale est la confection de pantalons pour hommes, adolescents et garçonnets.

Cette classe comprend:

- Jeans pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
- Pantalons de travail pour hommes et adolescents (fab.)
- Pantalons de ski pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
- Pantalons de ville et de sport pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
- Shorts (Bermudas, Jamaïque, de gymnase, etc.) pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Confection à forfait des pantalons pour hommes et garçonnets (cf. 2435)

2434 Industrie des chemises, vêtements de nuit et sous-vêtements pour hommes

Établissements dont l'activité principale est la confection de chemises, de vêtements de nuit et sous-vêtements pour hommes, adolescents et garçonnets.

Cette classe comprend:

- Chemises pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)

- Pyjamas pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
 - Robes de chambre et sorties de bain pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
 - Sous-vêtements pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
 - Tee-shirts pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
 - Autres vêtements de nuit pour hommes, adolescents et garçonnets (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Confection à forfait de chemises pour hommes, adolescents et garçonnets (cf. 2435)

2435 Industrie de la confection à forfait de vêtements pour hommes

Établissements dont l'activité principale est la confection à forfait de vêtements pour hommes, adolescents et garçonnets.

Cette classe comprend:

- Confectionneurs à forfait de vêtements pour hommes, adolescents et garçonnets

244 Industries des vêtements pour femmes

Établissements dont l'activité principale est la confection selon des tailles établies de vêtements pour femmes et jeunes filles quels que soient le tissu ou la matière utilisés. Ce groupe industriel comprend également la confection «à forfait» de vêtements pour femmes. Les établissements dont l'activité principale est la confection de chandails, de vêtements professionnels, de gants, de bas et de chaussettes pour femmes sont classés dans le groupe industriel 249 — **AUTRES INDUSTRIES DE L'HABILLEMENT**; ceux dont l'activité principale est la confection de vêtements pour fillettes figurent à la classe 2451 — *Industrie des vêtements pour enfants*. Les établissements dont l'activité principale est la confection sur mesure pour femmes figurent à la classe 9799 — *Autres services personnels et domestiques*.

2441 Industrie des manteaux et vestes pour femmes

Établissements dont l'activité principale est la confection pour femmes et jeunes filles de manteaux (*sauf en fourrure*), de vestes, de blousons et de vêtements de ski, quels que soient le tissu ou la matière utilisés.

Cette classe comprend:

- Imperméables pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Manteaux courts pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Manteaux longs pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Vêtements de ski pour femmes et jeunes filles (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Confection à forfait de manteaux et vestes pour femmes et jeunes filles (cf. 2446)

2442 Industrie des vêtements de sport pour femmes

Établissements dont l'activité principale est la confection d'ensembles pour femmes et jeunes filles.

Cette classe comprend:

- Blazers pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Corsages pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Débardeurs pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Jupes et jupes-culottes pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Pantailleurs pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Pantalons pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Shorts (Bermudas, Jamaïque, etc.) pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Tailleurs pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Autres vêtements sports pour femmes et jeunes filles (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Confection à forfait des vêtements ci-dessus mentionnés (cf. 2446)

2443 Industrie des robes pour femmes

Établissements dont l'activité principale est la confection de robes pour femmes et jeunes filles.

Cette classe comprend:

- Chasubles pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Robes pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Vêtements de mariée (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Confection à forfait de robes pour femmes et jeunes filles (cf. 2446)

2444 Industrie des blouses et chemisiers pour femmes

Établissements dont l'activité principale est la confection de blouses et de chemisiers en tricot ou en tissu naturel ou synthétique pour femmes ou jeunes filles.

Cette classe comprend:

- Blouses pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Chemisiers pour femmes et jeunes filles (fab.)

2445 Industrie des sous-vêtements et vêtements de nuit pour femmes

Établissements dont l'activité principale est la confection de sous-vêtements et de vêtements de nuit pour femmes.

Cette classe comprend:

- Chemises de nuit pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Peignoirs et robes d'intérieur pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Pyjamas pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Sorties de bain (y compris les kimonos, les liseuses, les négligés, etc.) pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Sous-vêtements pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Autres vêtements de nuit pour femmes et jeunes filles (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Confection à forfait de sous-vêtements et vêtements de nuit pour femmes et jeunes filles (cf. 2446)

2446 Industrie de la confection à forfait de vêtements pour femmes

Établissements dont l'activité principale est la confection à forfait de vêtements pour femmes et jeunes filles.

Sont compris, les établissements qui s'occupent principalement des travaux de broderie, d'ourlets et de plissés pour les industries de l'habillement.

Cette classe comprend:

- Broderie sur vêtement (travail à forfait)
- Confectionneurs à forfait de vêtements pour femmes et jeunes filles
- Ourlets et plissés pour l'industrie du vêtement (travail à forfait)

Elle ne comprend pas:

- Broderie sur textile (cf. 1999)

245 Industrie des vêtements pour enfants

2451 Industrie des vêtements pour enfants

Établissements dont l'activité principale est la confection selon des tailles établies de vêtements pour fillettes, enfants et bébés. Les établissements dont l'activité principale est la confection de vêtements pour garçonnets figurent aux diverses classes de la confection pour hommes; ceux dont l'activité principale est la confection de vêtements pour jeunes filles figurent aux diverses classes de la confection pour femmes.

Cette classe comprend:

- Barboteuses pour bébés (fab.)
- Blazers pour enfants (fab.)
- Blouses et corsages pour enfants (fab.)
- Burnous pour bébés (fab.)
- Chemises pour enfants (fab.)
- Combinaisons de neige pour enfants (fab.)
- Complets pour enfants (fab.)
- Costumes de jeu (de cowboy, d'indien, de bouffon, etc.) pour enfants (fab.)
- Couches non jetables pour bébés (fab.)
- Ensembles avec manteau pour enfants et bébés (fab.)
- Imperméables pour enfants (fab.)
- Jupes et jupes-culottes pour enfants (fab.)
- Manteaux pour enfants et bébés (fab.)
- Pantalons pour enfants (fab.)
- Robes pour enfants et bébés (fab.)
- Salopettes pour enfants (fab.)
- Shorts pour enfants (fab.)
- Sorties de bain pour enfants (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Sous-vêtements et vêtements de nuit pour enfants (cf. 2453)

2453 Industrie des sous-vêtements et vêtements de nuit pour enfants

Établissements dont l'activité principale est la confection de sous-vêtements et de vêtements de nuit pour enfants.

Cette classe comprend:

- Sous-vêtements pour enfants (fab.)
- Vêtements de nuit pour enfants (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Couches non jetables pour bébés (cf. 2451)

2454 Industrie de la confection à forfait de vêtements pour enfants

Établissements dont l'activité principale est la confection à forfait de vêtements pour enfants.

Cette classe comprend:

- Confectionneurs à forfait de vêtements pour enfants

249 Autres industries de l'habillement

2491 Industrie des chandails

Établissements dont l'activité principale est la confection pour hommes, femmes et enfants de chandails en laine, en coton, en fibres synthétiques ou en d'autres matières, comme le suède, le cuir et le similicuir, incorporées au vêtement.

Cette classe comprend:

- Cardigans (fab.)
- Chandails (fab.)
- Gilets de laine (fab.)
- Pulls (fab.)
- Vestes de laine (fab.)

2492 Industrie des vêtements professionnels

Établissements dont l'activité principale est la confection de vêtements professionnels, d'uniformes et de pièces d'uniformes quel que soit le tissu utilisé, à l'exclusion du caoutchouc vulcanisé.

Cette classe comprend:

- Bleus et combinaisons pour hommes et adolescents (fab.)
- Uniformes (d'infirmières, de domestiques, etc.) pour femmes et jeunes filles (fab.)
- Uniformes militaires pour hommes et adolescents (fab.)
- Vêtements médicaux, chirurgicaux et de laboratoire pour femmes, jeunes filles et fillettes (fab.)
- Vêtements médicaux, chirurgicaux et de laboratoire pour hommes, adolescents et garçonnetts (fab.)
- Vêtements religieux, scolaires et de funérailles (fab.)
- Autres uniformes et vêtements professionnels pour hommes, femmes, adolescents, jeunes filles et enfants (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Casquettes d'uniformes (cf. 2497)
- Chemises de travail pour hommes (cf. 2434)
- Gants (cf. 2493)
- Vêtements de caoutchouc vulcanisé (cf. 1599)

2493 Industrie des gants

Établissements dont l'activité principale est la confection pour hommes, femmes et enfants de gants, mitaines, moufles en cuir, textile ou toute autre matière.

Cette classe comprend:

- Gants de caoutchouc et de plastique (fab.)
- Gants de cuir (fab.)
- Gants de sécurité (fab.)
- Gants de travail (fab.)
- Gants en amiante (fab.)
- Gants en cuir et en étoffe (fab.)
- Gants en étoffe (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Gants en fourrure (cf. 2495)

2494 Industrie des bas et chaussettes

Établissements dont l'activité principale est la confection de bas et chaussettes pour hommes, femmes et enfants.

Cette classe comprend:

- Bas (fab.)
- Bas de soie (fab.)
- Bas-culotte (fab.)
- Chaussettes (fab.)
- Collants pour femmes, jeunes filles et fillettes (fab.)
- Léotards pour femmes, jeunes filles et fillettes (fab.)

2495 Industrie des articles en fourrure

Établissements dont l'activité principale est la confection de vêtements et de garnitures en fourrure (poignets, collets, etc.) pour hommes, femmes et enfants.

Cette classe comprend:

- Chapeaux et casquettes en fourrure (fab.)
- Étoles en fourrure (fab.)
- Gants en fourrure (fab.)
- Garnitures en fourrure (fab.)
- Manteaux en fourrure (fab.)
- Tours de cou en fourrure (fab.)
- Autres vêtements en fourrure (fab.)

Elle ne comprend pas:

- L'apprêt et la teinture de fourrure (cf. 3999)

2496 Industrie des vêtements de base

Établissements dont l'activité principale est la confection de vêtements de base.

Cette classe comprend:

- Combinés (fermés ou avec fermetures à glissière) (fab.)
- Corsets (fab.)
- Gaines (fab.)
- Gaines-culottes (fab.)
- Soutiens-gorge (fab.)
- Autres vêtements de base (fab.)

2497 Industrie des chapeaux (sauf en fourrure)

Établissements dont l'activité principale est la confection de chapeaux en cuir, laine, étoffe ou toute autre matière, à l'exception des chapeaux en fourrure.

Cette classe comprend:

- Casquettes et casques (fab.)
- Chapeaux pour hommes, femmes et enfants (fab.)
- Foulards (fab.)
- Tuques (fab.)

2499 Autres industries de l'habillement

Établissements dont l'activité principale est la confection d'articles vestimentaires non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Bretelles (fab.)
- Ceintures (fab.)
- Ceintures sanitaires (fab.)
- Couches réutilisables pour adultes (fab.)
- Cravates (fab.)
- Porte-jarretelles (fab.)
- Vêtements de plage pour hommes, femmes et enfants (fab.)

GRAND GROUPE 25 Industrie du bois

251 Industries du bois de sciage et des bardeaux

Établissements dont l'activité principale est la production de bois de construction brut et raboté, de bardeaux et d'autres produits de scieries et d'ateliers de rabotage.

2511 Industrie du bardeau et du bardeau fendu

Établissements dont l'activité principale est la confection de bardeaux en bois et de bardeaux fendus, y compris les bardeaux fendus à la main et resciés, effilés et coupés droit.

Cette classe comprend:

- Bardeaux de bois (fab.)
- Bardeaux fendus en bois (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Bardeaux bitumés (cf. 2721)

2512 Industrie des produits de scieries et d'ateliers de rabotage (sauf les bardeaux et les bardeaux fendus)

Établissements dont l'activité principale est le sciage et le rabotage du bois (à partir du bois rond). Sont compris, les établissements dont l'activité principale est le séchage du bois de construction. Les copeaux, les déchets, les rebuts, la sciure et les doses de bois sont des sous-produits des établissements figurant à la présente classe.

Cette classe comprend:

- Bois (séchage)
- Bois de construction (fab.)
- Bois de mine (fab.)
- Bois embouveté (fab.)
- Lattes de bois (fab.)
- Traverses de chemin de fer (fab.)

Cette classe comprend comme sous-produits:

- Copeaux de bois (fab.)
- Déchets et rebuts du bois (fab.)

252 Industries des placages et contre-plaquéés

Établissements dont l'activité principale est la production de placages et de contre-plaquéés de bois de feuillus et de bois de résineux. Le contre-plaquéé est classé selon le genre de bois sur sa meilleure surface.

2521 Industrie des placages en bois de feuillus et de résineux

Établissements dont l'activité principale est la production de placages de bois de feuillus ou de résineux.

Cette classe comprend:

- Ames de billes de placage (fab.)
- Placages d'épinette (fab.)
- Placages d'érable (fab.)
- Placages d'orme (fab.)
- Placages de bouleau à papier (fab.)
- Placages de chêne (fab.)
- Placages de dimension (placage encollé) (fab.)
- Placages de frêne (fab.)

- Placages de merisier (fab.)
- Placages de noyer (fab.)
- Placages de pin (fab.)
- Placages de tout autre feuillu ou résineux (fab.)

Cette classe comprend comme produits secondaires:

- Contre-plaquéés (cf. 2522)

Elle ne comprend pas:

- Panneaux de bois aggloméré (cf. 2593)

2522 Industrie des contre-plaquéés de feuillus et de résineux

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de contre-plaquéés de bois de feuillus ou de résineux.

Cette classe comprend:

- Contre-plaquéés d'acajou (fab.)
- Contre-plaquéés d'orme (fab.)
- Contre-plaquéés de bouleau à papier (fab.)
- Contre-plaquéés de chêne (fab.)
- Contre-plaquéés de merisier (fab.)
- Contre-plaquéés de noyer (fab.)
- Contre-plaquéés de peuplier et de tremble (fab.)
- Contre-plaquéés de tout autre feuillu ou résineux (fab.)
- Panneaux de contre-plaquéés (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Panneaux de bois aggloméré (cf. 2593)

254 Industries des portes, châssis et autres bois travaillés

Établissements dont l'activité principale est la production de maisons préfabriquées à charpente de bois, de placards et d'armoires de cuisine et de coiffeuses de salle de bain en bois, de portes et de fenêtres en bois et d'autres bois ouvrés utilisés dans le domaine de la construction.

2541 Industrie des bâtiments préfabriqués à charpente de bois

Établissements dont l'activité principale est la production de bâtiments préfabriqués ou précoupés dont la charpente est en bois. Parmi les bâtiments préfabriqués figurent tous les bâtiments fabriqués à l'avance en usine, qu'ils soient en sections, en unités complètes ou en éléments destinés à être montés «sur place».

Cette classe comprend:

- Baraques industrielles préfabriquées à charpente de bois (fab.)
- Bâtiments commerciaux préfabriqués (motels, boutiques, entrepôts, etc.) à charpente de bois (fab.)
- Chalets préfabriqués à charpente de bois (fab.)
- Écoles préfabriquées à charpente de bois (fab.)
- Maisons préfabriquées à charpente de bois (fab.)
- Autres bâtiments préfabriqués à charpente de bois (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Établissements dont l'activité principale est le montage de structures en bois préfabriquées sur le chantier de construction (cf. 401 et 402)
- Maisons mobiles (cf. 3244)

2542 Industrie des armoires et placards de cuisine et des coiffeuses de salles de bain en bois

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'armoires de cuisine, de dessus de table, de buffet, de bar et de comptoir en bois.

Cette classe comprend:

- Armoires de cuisine préfabriquées en bois (fab.)
- Coiffeuses de salle de bain en bois (fab.)
- Dessus de table, de buffet, de bar et de comptoir en bois (fab.)

Cette classe comprend comme produits secondaires:

- Présentoirs en bois (cf. 2692)

Elle ne comprend pas:

- Armoires de cuisine en bois non fixées au mur (cf. 2611)
- Fabrication d'armoires en place ou l'installation d'armoires préfabriquées (cf. 4274)

2543 Industrie des portes et fenêtres en bois

Établissements dont l'activité principale est la fabrication pour usage industriel ou domiciliaire de portes et de cadres de portes en bois, de fenêtres et de cadres de fenêtres en bois, y compris ceux qui sont recouverts de métal ou de matière plastique.

Cette classe comprend:

- Cadre de fenêtres et de portes (y compris démontés) (fab.)
- Châssis de fenêtres, contre-fenêtres, moustiquaires, etc. (sauf les éléments) (fab.)
- Contre-portes en bois (fab.)
- Fenêtres à éléments en bois non recouvertes de métal (sans châssis, panoramiques, à guillotine, etc.) (fab.)
- Fenêtres à éléments en bois recouvertes de métal (fab.)
- Portes à panneaux en bois (fab.)
- Portes de garages en bois (fab.)
- Portes montées en bois (fab.)
- Portes pliantes en bois (fab.)
- Portes unies en bois (fab.)
- Toute autre porte ou fenêtre en bois (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Portes et fenêtres en métal (cf. 3031)

2544 Industrie d'éléments de charpente en bois

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de matériaux pour armature en bois.

Cette classe comprend:

- Charpentes en bois laminé (fab.)
- Charpentes de toit en bois (fab.)
- Chevrons en bois laminé (fab.)
- Poutres en bois laminé (fab.)

2545 Industrie des parquets en bois dur

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de couvertures de sol en bois dur.

Cette classe comprend:

- Couvertures de sol en bois de feuillus (fab.)
- Parquets (carreaux) en bois dur (fab.)
- Parquets (lames ou lattes) en bois dur (fab.)

2549 Autres industries du bois travaillé

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits en bois travaillé non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Cloisons en bois (fab.)
- Escaliers préfabriqués en bois (fab.)
- Moulures en bois pour la construction (fab.)
- Autres éléments de construction préfabriqués en bois (fab.)

256 Industrie des boîtes et palettes en bois

2561 Industrie des boîtes et palettes en bois

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de boîtes et de palettes en bois.

Cette classe comprend:

- Boîtes en bois (fab.)
- Boîtes en contre-plaqués (fab.)
- Cageots en bois (fab.)
- Caisses à oeufs en bois (fab.)
- Caisses pour boissons gazeuses et autres boissons en bois (fab.)
- Caisses pour livraison du lait en bois (fab.)
- Palettes et traîneaux en bois (fab.)
- Paniers en bois (fab.)
- Planchettes pour boîtes, cageots et emballage (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Tonneaux en bois (cf. 2599)

258 Industrie des cercueils

2581 Industrie des cercueils

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de cercueils et autres articles funéraires.

Cette classe comprend:

- Boîtes de sépulture extérieures en bois (fab.)
- Cercueils (fab.)
- Doublures pour cercueils (fab.)
- Fournitures de salon funéraire (fab.)
- Pièces détachées en bois pour boîtes de sépulture extérieures (fab.)
- Pièces détachées en bois pour cercueils (fab.)

259 Autres industries du bois

2591 Industrie de la préservation du bois

Établissements dont l'activité principale est le traitement du bois et des produits du bois contre la pourriture normale.

Cette classe comprend:

- Bois (créosotage)
- Bois (imprégnation sous pression)
- Produits en bois (créosotage)
- Produits en bois (imprégnation sous pression)

2592 Industrie du bois tourné et façonné

Établissements dont l'activité principale est le tournage ou façonnage du bois.

Cette classe comprend:

- Bois à fuseaux (fab.)
- Bouchons en bois (fab.)
- Goujons en bois (fab.)
- Manches en bois (fab.)
- Pattes de meubles en bois (fab.)
- Pièces de lampes en bois (fab.)
- Autres formes tournées et façonnées (y compris les sculptures et les moulures, sauf le bois travaillé) en bois (fab.)

2593 Industrie des panneaux agglomérés

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de panneaux constitués de petits éléments de bois ou de petits copeaux de bois retenus ensemble par un liant imperméable (habituellement à base d'urée-formaldéhyde). Ces panneaux peuvent servir à l'intérieur ou à l'extérieur.

Cette classe comprend:

- Panneaux de particules à surface appliquée (vinyle, placage, etc.) (fab.)
- Panneaux de particules laminés avec du bois dur ou du placage (fab.)
- Panneaux de particules non sablés (fab.)
- Panneaux de particules sablés (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Contre-plaqués (cf. 2522)

2599 Autres industries du bois

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits en bois non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Articles en bois pour la préparation des aliments (fab.)
- Blocs blancs et carrelets en bois (fab.)
- Blocs et bois pour allumettes (fab.)
- Cintres en bois pour vêtements (fab.)
- Clôtures (fab.)
- Cure-dents en bois (fab.)
- Dévidoirs, bobines, cannettes et poulies en bois (fab.)
- Échelles (sauf de sûreté et d'incendie) en bois (fab.)
- Épingles à linge (fab.)
- Fibre de bois (fab.)
- Fonds de paniers en bois (fab.)
- Laine de bois (fab.)
- Poudre de bois (fab.)
- Règles en bois (fab.)
- Rouleaux en bois pour stores (fab.)
- Tonnellerie (fab.)
- Autres produits finis en bois (fab.)

GRAND GROUPE 26 Industries du meuble et des articles d'ameublement

261 Industrie des meubles de maison

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de meubles de maison de toutes sortes et de toutes matières. Les établissements dont l'activité principale est le rembourrage et la réparation de meu-

bles figurent à la classe — 6213 — Ateliers de réparation de meubles.

2611 Industrie des meubles de maison en bois

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de meubles de maison de toutes sortes faits essentiellement en bois.

Cette classe comprend:

- Armoires de maison non fixées en bois (fab.)
- Meubles de chambre à coucher en bois (fab.)
- Meubles de cuisine en bois (fab.)
- Meubles de salon et de vestibule en bois (fab.)
- Meubles de salle à manger en bois (fab.)
- Meubles en bois pour enfants (fab.)
- Meubles pour radios, téléviseurs et phonographes (fab.)
- Têtes de lit en bois (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Armoires de cuisine préfabriquées en bois (cf. 2542)
- Meubles de jardin en bois (cf. 2693)

2612 Industrie des meubles de maisons rembourrés

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de meubles de maison rembourrés ou constitués essentiellement de tissus de rembourrage.

Cette classe comprend:

- Berceuses rembourrées (fab.)
- Canapés et canapés-lits (fab.)
- Causeuses (fab.)
- Chaises rembourrées (fab.)
- Divans et divans-lits (fab.)
- Fauteuils rembourrés (fab.)
- Sofas et sofas-lits (fab.)
- Tabourets et poufs (fab.)
- Têtes de lit rembourrées (fab.)
- Autres meubles de maison rembourrés (fab.)

2619 Autres industries des meubles de maison

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de meubles de maison dont la matière principale est autre que le bois ou le tissu de rembourrage.

Cette classe comprend:

- Armoires de maison non fixées en métal ou en plastique (fab.)
- Lits de camp en métal (fab.)
- Lits en métal (fab.)
- Meubles de cuisine, en métal (fab.)
- Meubles en fer forgé (fab.)
- Meubles en métal pour enfants (fab.)
- Tables à cartes et chaises en métal (fab.)
- Têtes de lit en métal
- Autres meubles de maison en métal (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Meubles de jardin en métal ou en plastique (cf. 2693)

264 Industries des meubles de bureau

2641 Industrie des meubles de bureau en métal

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de meubles de bureau dont la matière principale est le métal.

Cette classe comprend:

- Bureaux en métal (fab.)
- Chaises de bureau en métal (fab.)
- Matériel de classement en métal (fab.)
- Autres meubles de bureau en métal (fab.)

2642 Industrie des meubles de bureau en bois

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de meubles de bureau dont la matière principale est le bois.

Cette classe comprend:

- Bureaux en bois (fab.)
- Chaises de bureau en bois (fab.)
- Matériel de classement en bois (fab.)
- Autres meubles de bureau en bois (fab.)

2649 Autres industries des meubles de bureau

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de meubles de bureau dont la matière principale est autre que le bois ou le métal.

Cette classe comprend:

- Cloisons de bureau (fab.)
- Meubles de bureau en plastique ou en toute autre matière que le bois ou le métal (fab.)

269 Autres industries du meuble et des articles d'ameublement

2691 Industrie des sommiers et matelas

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de sommiers et de matelas.

Cette classe comprend:

- Bases de lit rembourrées (fab.)
- Matelas à ressorts (fab.)
- Matelas en feutre de coton (fab.)
- Matelas en plastique spongieux ou en caoutchouc-mousse (fab.)
- Sommiers à lames d'acier (fab.)
- Sommiers câblés (fab.)
- Sommiers de mailles (fab.)
- Sommiers tapissiers (fab.)
- Autres matelas (fab.)

Elle comprend comme produits secondaires:

- Sofas-lits (cf. 2612)

2692 Industrie des meubles et articles d'ameublement pour hôtels, restaurants et institutions

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de meubles et articles d'ameublement spéciaux pour hôtels, motels, restaurants, magasins, laboratoires et institutions.

Cette classe comprend:

- Comptoirs à usage commercial (fab.)
- Mobilier d'église (fab.)
- Mobilier d'hôpital (fab.)
- Mobilier de laboratoire (armoires, table de travail, etc.) (fab.)
- Mobilier de salle de cinéma (fab.)
- Mobilier et accessoires d'hôtel ou de motel (fab.)
- Mobilier et accessoires de magasin (fab.)
- Mobilier et accessoires de restaurant (fab.)
- Mobilier pour les édifices publics (fab.)
- Mobilier scolaire (fab.)
- Présentoirs (fab.)
- Autres meubles d'usage spécial (sauf de maison et de bureau) (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Rayonnage et armoires de sûreté (cf. 2694)

2693 Industrie des meubles de jardin

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de meubles de jardin en bois, en métal ou en toute autre matière.

Cette classe comprend:

- Meubles de jardin (fab.)
- Meubles de parterre (fab.)
- Meubles de véranda (fab.)

2694 Industrie des rayonnages et des armoires de sûreté

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de rayonnages et d'armoires de sûreté, quelle que soit la matière.

Cette classe comprend:

- Armoires de sûreté (fab.)
- Rayonnage (fab.)

2695 Industrie des cadres

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de cadres pour tableaux, photographies et miroirs.

Cette classe comprend:

- Cadres pour miroirs (fab.)
- Cadres pour photographies (fab.)
- Cadres pour tableaux (fab.)

2699 Autres industries du meuble et des articles d'ameublement

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de meubles et d'articles d'ameublement non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Accessoires, ensembles et garnitures de cheminée (fab.)
- Bâties de meubles en bois ou en métal (fab.)
- Dessus de table, de bar et de comptoir finis autres qu'en bois (fab.)
- Laminage sur bois
- Sièges et dossiers rembourrés ou non (fab.)
- Tringles et accessoires à rideaux (fab.)

GRAND GROUPE 27 Industries du papier et des produits en papier

271 Industries des pâtes et papiers

2711 Industries des pâtes à papier

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de pâtes à papier, à carton et à cellulose par tout procédé (chimique, mi-chimique, mécanique) et à partir de toute matière (bois, chiffons, alfa, etc.)

Cette classe comprend:

- Pâte de bois chimique (fab.)
- Pâte de bois mécanique (fab.)
- Pâte de bois mi-chimique (fab.)
- Autres pâtes à papier (fab.)

2712 Industrie du papier journal

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de papier journal et de papier d'impression de pâte chimique.

Cette classe comprend:

- Papier d'édition et d'impression (fab.)
- Papier d'emballage de pâte au sulfate écrue (fab.)
- Papier de pâte mécanique et papier spécial (fab.)
- Papier de soie autre que le papier hygiénique (fab.)
- Papier journal blanc en feuilles (fab.)
- Papier journal blanc en rouleaux (fab.)
- Papier journal coloré (fab.)

Elle comprend comme sous-produit:

- Vapeur

2713 Industrie du carton

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de carton.

Cette classe comprend:

- Carton à onduler (fab.)
- Carton pour boîtes (fab.)
- Récipients et contenants en pâte moulée de livraison et de distribution (fab.)
- Revêtements de carton (fab.)
- Autres cartons (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Panneaux de construction (cf. 2714)
- Papier de construction (cf. 2714 et 2721)

2714 Industrie des panneaux et du papier de construction

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de panneaux et de papier de construction.

Cette classe comprend:

- Panneaux acoustiques (fab.)
- Panneaux de construction flexibles à l'état naturel et enduits (fab.)
- Panneaux de préfinis pour murs et plafonds (fab.)
- Panneaux de revêtements asphaltés (fab.)
- Panneaux décoratifs (fab.)
- Panneaux durs d'usage industriel traités et pour parements (fab.)
- Panneaux isolants pour toit (fab.)

- Papier de construction non enduit ni imprégné (fab.)
 - Tuiles acoustiques (fab.)
- Elle ne comprend pas:
- Panneaux de particules (cf. 2593)
 - Panneaux isolants en matière plastique soufflée (cf. 1611)
 - Papier asphalté (cf. 2721)

2719 Autres industries du papier

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de papier fin, de papier d'emballage et de matières premières pour papier de soie et hygiénique.

Cette classe comprend:

- Matières premières pour papier hygiénique (fab.)
- Papier à calquer (fab.)
- Papier à photocopie pour bleus et photocalques (fab.)
- Papier à reproduction (fab.)
- Papier d'emballage et de transformation de pâte au sulfite blanchie et au sulfate blanchie (fab.)
- Papier d'emballage et de transformation, formules diverses (fab.)
- Papier de transformation de pâte au sulfate écrue (fab.)
- Papier fin (fab.)
- Papier spécial (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Papiers couchés et traités (cf. 2791)

272 Industrie du papier à couverture asphalté

2721 Industrie du papier à couverture asphalté

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de revêtements de toiture et de parements en papier saturé d'asphalte.

Cette classe comprend:

- Bardeaux en papier de chiffon et d'amiante saturé d'asphalte (y compris les parements de bardeaux) (fab.)
- Papier à couverture de chiffon et d'amiante à surface unie en rouleaux (fab.)
- Papier bitumé (fab.)
- Papier de chiffon et d'amiante saturé à surface minéralisée (fab.)
- Papier de chiffon et d'amiante saturé de goudron ou d'asphalte (fab.)
- Revêtements saturés et enduits de goudron ou d'asphalte (fab.)
- Autre papier de construction enduit ou imprégné (fab.)

273 Industries des boîtes en carton et des sacs en papier

2731 Industrie des boîtes pliantes et rigides

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de boîtes rigides en papier et en carton; de boîtes et cartons pliants et de boîtes en carton-fibre.

Cette classe comprend:

- Boîtes de papier et de carton-fibre (fab.)
- Boîtes pliantes de papier et de carton (fab.)

- Boîtes rigides de papier et de carton (fab.)
- Contenants de lait en carton (fab.)
- Moules à cuisson et godets à confiserie (fab.)
- Récipients et contenants de crème glacée en carton (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Boîtes de carton ondulé (cf. 2732)

2732 Industrie des boîtes en carton ondulé

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de boîtes ou caisses d'expédition en papier ou carton ondulé.

Cette classe comprend:

- Boîtes de papier et de carton ondulé (fab.)
- Emballages en carton ondulé en rouleaux ou en feuilles (fab.)
- Feuilles de carton ondulé (fab.)
- Papiers et cartons ondulés (fab.)

Elle comprend comme sous-produits:

- Déchets de papier et de carton

Elle ne comprend pas:

- Boîtes pliantes et rigides (cf. 2731)

2733 Industrie des sacs en papier

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de sacs en papier.

Cette classe comprend:

- Sacs à fond croisé en papier (fab.)
- Sacs à provisions (à poignées) (fab.)
- Sacs de livraison à parois multiples en papier (fab.)
- Sacs plats en papier (fab.)
- Sacs rectangulaires en papier (fab.)
- Sacs spéciaux de papier cristal, paraffinés ou similisulfurisés (fab.)
- Sacs triangulaires à fond en coin en papier (fab.)
- Autres sacs de papier (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Sacs en feuille d'aluminium (cf. 2791)
- Sacs en matière plastique (cf. 1691)

279 Autres industries des produits en papier transformé

2791 Industrie des papiers couchés ou traités

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits en papier traité ou couché (sauf du papier à couverture asphalté).

Cette classe comprend:

- Papier couché de matières plastiques (fab.)
- Papier de sûreté (fab.)
- Papier et carton enduits de kaolin et glacés (fab.)
- Papier et feuilles métalliques imprégnés (fab.)
- Papier filamenté (fab.)
- Papier imprégné électro-sensible (fab.)
- Papier imprimé d'emballage (fab.)
- Papier paraffiné imprimé ou uni (fab.)
- Papier peint (fab.)
- Papier renforcé (fab.)
- Papier sulfurisé (fab.)
- Parchemin végétal (fab.)
- Ruban et papier gommés (fab.)
- Sacs en feuilles d'aluminium (fab.)

2792 Industrie des produits de papeterie

Établissements dont l'activité principale est la transformation du papier en produits de papeterie.

Cette classe comprend:

- Blocs de feuilles mobiles (fab.)
- Blocs-notes (fab.)
- Cahiers d'exercices (fab.)
- Calepins (fab.)
- Chemises de classement (fab.)
- Enveloppes (fab.)
- Fiches de classement (fab.)
- Onglets de classement (fab.)
- Papier à colonnes (fab.)
- Papier à écrire (fab.)
- Papier à graphiques (fab.)
- Papier carbone (fab.)
- Papier en paquets pour la correspondance (fab.)
- Papier pour machines de bureau (fab.)
- Rames de papier enveloppées (fab.)
- Reliures à feuilles mobiles et leurs pièces (complets avec papier ou couvertures seulement) (fab.)

2793 Industrie des produits de consommation en papier

Établissements dont l'activité principale est la transformation de matières premières du papier en produits de consommation comme les serviettes hygiéniques en papier et les couches jetables.

Cette classe comprend:

- Couches jetables en papier (fab.)
- Descentes de bain en papier (fab.)
- Napperons en papier (fab.)
- Nappes en papier (fab.)
- Papier hygiénique (fab.)
- Papiers-mouchoirs (fab.)
- Serviettes de papier (fab.)
- Serviettes de papier prémouillées (fab.)
- Serviettes et tampons hygiéniques en papier (fab.)

2799 Autres industries des produits en papier transformé

Établissements dont l'activité principale est la transformation de papier en produits non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Aluminium en feuilles (fab.)
- Cônes, noyaux et tubes de papier (fab.)
- Corde polypropylène (fab.)
- Ficelle de papier (fab.)
- Isolants en cellulose (fab.)
- Matériel et fournitures photographiques (fab.)
- Récipients et contenants en feuilles d'aluminium (sauf les sacs) (fab.)
- Tonnelets de papier et de carton-fibre (fab.)
- Tout autre produit en papier (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Sacs d'aluminium (cf. 2791)

GRAND GROUPE 28 Imprimerie, édition et industries connexes

Ce grand groupe comprend non seulement l'édition et l'impression de livres, journaux,

revues et autres articles imprimés sur support papier, mais aussi la fabrication de progiciels.

281 Industries de l'impression commerciale
Établissements dont l'activité principale est l'impression par typographie, flexographie, lithographie, chalographie, sérigraphie, etc.

2811 Industrie de l'impression de formulaires commerciaux
Établissements dont l'activité principale est l'impression de formulaires commerciaux, y compris les livres de commerce et registres de comptabilité.

Cette classe comprend:

- Carnets de vente (impression)
- Formules commerciales (impression à contrat)
- Formules commerciales (impression à forfait)
- Formules commerciales (impression à la pièce)
- Formules en continu (impression)
- Livres de comptabilité générale et livres de comptes (impression)

2812 Industrie de l'impression des journaux, revues, périodiques et livres
Établissements dont l'activité principale est l'impression, sans l'édition, de journaux, revues, périodiques et livres.

Cette classe comprend:

- Brochures (impression)
- Catalogues (impression)
- Imprimés publicitaires (y compris les circulaires, les listes des prix, les placards, les dépliants, la documentation touristique et les livres reliés imprimés principalement pour fins publicitaires) (impression)
- Journaux (impression)
- Livres (impression)
- Périodiques (impression)
- Revues (impression)

2819 Autres industries d'impression commerciale
Établissements dont l'activité principale est l'impression commerciale, sans l'édition, non classée ailleurs.

Cette classe comprend:

- Billets de banque (impression)
- Bleus, plans et dessins (impression)
- Calendriers et blocs éphémérides (impression)
- Cartes de souhaits (impression)
- Cartes postales (impression)
- Décalcomanies (impression)
- Étiquettes (impression)
- Jaquettes (impression)
- Obligations, lettres de change, chèques, mandats et imprimés semblables (impression)
- Photographies (impression)
- Reproduction de peintures (impression)
- Timbres-poste, timbres fiscaux et timbres-prime (impression)
- Autres imprimés

282 Industrie du clichage, de la composition et de la reliure

2821 Industrie du clichage, de la composition et de la reliure

Établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services spécialisés aux entreprises de l'industrie de l'imprimerie et de l'édition, aux agences de publicité ou à d'autres; reproduction sur films photographiques, sur plaques et sur clichés d'imprimerie de tous genres; composition, confection de reliures ou de couvertures, reliure à la main ou à la machine et transformation ou finissage de documents imprimés. Sont compris, les établissements dont l'activité principale consiste à développer les films photographiques et à imprimer et à agrandir les photos.

Cette classe comprend:

- Albums photographiques (fab.)
- Carnets à feuilles vierges
- Clichage pour l'imprimerie
- Clichés de rotogravure (préparation)
- Clichés de stéréotype (préparation)
- Clichés pour galvanotypie (préparation)
- Développement et impression de films photographiques
- Dorure, bronzage et rognure du papier
- Estampage à l'or sur livre
- Gravure de clichés d'imprimerie
- Gravure de cylindre d'imprimerie
- Gravure et impression de clichés
- Gravure par ligne d'acier et clichés d'imprimerie
- Gravure sur cuivre et acier pour clichés d'imprimerie
- Gravure sur cylindres d'impression de textiles
- Matrices pour l'électrotypie
- Photocomposition
- Photogravure
- Plaques ou pierres lithographiques (préparation)
- Reliure de brochure
- Reliure pour l'industrie
- Réparation de livres
- Séparation de couleur
- Typographie pour l'impression

Elle ne comprend pas:

- Les établissements dont l'activité principale est la gravure sur bijoux (cf. 6562)
- Les établissements dont l'activité principale est la gravure sur métaux communs à d'autres fins que l'imprimerie (cf. 3921).
- Les établissements dont l'activité principale est le développement de films cinématographiques commerciaux (cf. 9613).

283 Industries de l'édition

Établissements dont l'activité principale est l'édition de livres, revues, périodiques, cartes, guides, etc., mais pas leur impression.

2831 Industrie de l'édition du livre

Établissements dont l'activité principale est l'édition de livres, mais pas leur impression.

Cette classe comprend:

- Almanachs (publication)
- Annuaire de ville (publication)

- Annuaire téléphonique (publication)
 - Annuaire (publication)
 - Atlas (publication)
 - Dictionnaires (publication)
 - Encyclopédie (publication)
 - Livres professionnels (publication)
 - Livres techniques (publication)
 - Livres (publication)
 - Manuels d'école (publication)
 - Romans (publication)
- Elle ne comprend pas:*
- Les établissements dont l'activité principale est l'impression de livres (cf. 2812).
 - Les établissements dont l'activité principale est l'impression et l'édition de livres (cf. 2849).

2839 Autres industries de l'édition

Établissements dont l'activité principale est l'édition sans l'impression de produits non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Brochures (publication)
- Cartes géographiques (publication)
- Éditions nationales de fin de semaine (publication)
- Journaux (publication)
- Musique (publication)
- Périodiques (publication)
- Revues et périodiques commerciaux (publication)
- Revues et périodiques techniques (publication)
- Revues (publication)

Elle ne comprend pas:

- Les établissements dont l'activité principale est l'impression des produits énumérés ci-dessus (cf. 2812 et 2819).
- Les établissements dont l'activité principale est l'impression et l'édition des produits énumérés ci-dessus (cf. 2849)

284 Industries de l'impression et de l'édition combinées

2841 Industrie des journaux (impression et édition combinées)

Établissements dont l'activité principale est l'impression et l'édition de journaux.

Cette classe comprend:

- Journaux de fin de semaine (publication et impression)
- Journaux hebdomadaires à distribution contrôlée (publication et impression)
- Journaux hebdomadaires, trimestriels (publication et impression)
- Journaux quotidiens (publication et impression)

2849 Autres industries d'impression et d'édition combinées

Établissements dont l'activité principale est l'impression et l'édition de produits non classés ailleurs.

- Almanachs (publication et impression)
- Annuaire techniques et professionnels (publication et impression)
- Dictionnaires, encyclopédies et atlas (publication et impression)
- Livres (publication et impression)
- Manuels d'école (publication et impression)

- Musique (publication et impression)
- Revues et périodiques (publication et impression)
- Romans (publication et impression)

285 Industrie du logiciel

2851 Industrie du logiciel

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'un ensemble de programmes nécessaires à la résolution d'un problème donné par un ordinateur. Ces programmes doivent être conçus pour une application commune à plusieurs utilisateurs, soit tels quels, soit sous réserve d'adaptations mineures. La diffusion de ces programmes doit revêtir un caractère commercial et l'utilisateur doit pouvoir les utiliser de façon autonome après une mise en place et une formation limitée.

Cette classe comprend:

- Logiciels (conception et édition)
- Logiciels (édition)

Elle ne comprend pas:

- Logiciels écrits pour une application précise et unique (cf. 7721)
- Logiciels, conception sans édition (cf. 7721)

GRAND GROUPE 29 Industries de première transformation des métaux

291 Industries sidérurgiques

2911 Industrie des ferro-alliages

Établissements dont l'activité principale est la fabrication des ferro-alliages.

Cette classe comprend:

- Ferromanganèse (fab.)
- Ferrosilicium (fab.)
- Silicomanganèse (fab.)
- Autres ferro-alliages (fab.)

2912 Fonderies d'acier

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de moulages en acier.

Cette classe comprend:

- Acier moulé (fab.)

2919 Autres industries sidérurgiques

Deux grandes catégories d'établissements intégrés et non intégrés appartiennent à cette industrie. Les établissements intégrés comprennent habituellement ceux qui fabriquent des saumons de fonte dans des hauts fourneaux pour ensuite les fondre en acier. Dans les étapes suivantes de la transformation, l'acier est moulé et laminé en profilés primaires. Les établissements non intégrés peuvent produire un acier de fonte à partir des déchets et de boulettes préréduites avant les étapes de moulage et du laminage, comme dans le cas des producteurs intégrés ou

bien les établissements peuvent effectuer uniquement la dernière étape du laminage des profilés primaires.

Cette classe comprend:

- Acier forgé (fab.)
- Barres laminées à chaud ou parachevées à froid (fab.)
- Billettes d'acier (fab.)
- Blooms d'acier (fab.)
- Brames d'acier (fab.)
- Éponges de fer (fab.)
- Feuilles et feuillards d'acier non ouvrés (fab.)
- Fils machine laminés à chaud ou parachevés à froid (fab.)
- Fonte en gueuse (y compris refondue) (fab.)
- Lingots d'acier et acier moulé de coulée continue (fab.)
- Poudre de fer (fab.)
- Profilés de charpente d'acier non ouvrés (fab.)
- Tôles d'acier non ouvrées (fab.)
- Tuyaux et tubes d'acier non finis (fab.)

292 Industrie des tubes et tuyaux d'acier

2921 Industrie des tubes et tuyaux d'acier

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de tubes et de tuyaux d'acier, y compris les tuyaux pour le transport des liquides, des gaz ou d'autres matières.

Cette classe comprend:

- Mamelons d'acier (fab.)
- Tuyaux et tubes d'acier et d'alliage d'acier soudés (fab.)
- Tuyaux et tubes mécaniques d'acier et d'alliage d'acier (fab.)
- Tuyaux et tubes d'acier et d'alliage d'acier (fab.)

294 Fonderies de fer

2941 Fonderies de fer

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de pièces moulées de fer.

Cette classe comprend:

- Boulets de broyage (fab.)
- Fontes de moulage (fab.)
- Moulages pour canalisation municipale (fab.)
- Raccords de tuyauterie en fonte (fab.)
- Tuyaux en fonte (fab.)

295 Industries de la fonte et de l'affinage des métaux non ferreux

2951 Industrie de la production d'aluminium de première fusion

Établissements dont l'activité principale est la production d'aluminium à partir d'alumine ou de bauxite et l'affinage d'aluminium.

Cette classe comprend:

- Aluminium en lingots (fab.)
- Barres d'aluminium à fil refoulé (fab.)
- Autres formes primaires en aluminium ou alliages d'aluminium (fab.)

2959 Autres industries de la fonte et de l'affinage de métaux non ferreux

Établissements dont l'activité principale est la fonte et l'affinage de métaux non ferreux (à l'exception de l'aluminium).

Cette classe comprend:

- Argent (fab.)
- Formes primaires en cuivre et alliages de cuivre (fab.)
- Formes primaires en nickel et alliages de nickel (fab.)
- Scories de bioxyde de titane (fab.)

296 Industries du laminage, du moulage et de l'extrusion de l'aluminium

2961 Industrie du laminage de l'aluminium

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'aluminium en feuilles.

Cette classe comprend:

- Aluminium en feuilles (moins de .0060 pouces d'épaisseur) (fab.)
- Gouttières et tuyaux et descente en aluminium (fab.)
- Parements en aluminium (fab.)
- Toiture en aluminium (fab.)
- Tôles, feuilles et feuillards d'aluminium (fab.)

2962 Industrie du moulage et de l'extrusion de l'aluminium

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de tubes, de tuyaux en aluminium et de pièces moulées en aluminium.

Cette classe comprend:

- Barres, tiges et profilés de charpente en aluminium et alliages d'aluminium (fab.)
- Fil et câble d'aluminium (y compris les câbles d'aluminium avec âme en acier) non isolés (fab.)
- Moulages et pièces forgées d'aluminium (fab.)
- Poudre, flocons, granules et grains d'aluminium (y compris la pâte) (fab.)
- Tuyaux et tubes d'aluminium (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Moulages sous pression de l'aluminium (cf. 2999)

297 Industrie du laminage, du moulage et de l'extrusion du cuivre et de ses alliages

2971 Industrie du laminage, du moulage et de l'extrusion du cuivre et de ses alliages

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de profilés et de moulages en cuivre ou en alliage de cuivre.

Cette classe comprend:

- Barres et tiges en cuivre et alliages de cuivre (fab.)
- Fils et câbles non isolés en cuivre et alliages de cuivre (fab.)
- Fils machine en cuivre et alliages de cuivre (fab.)
- Lingots en alliage de cuivre (fab.)
- Moulages et forgeages (sauf raccords de tuyaux) en cuivre et alliages de cuivre (fab.)

- Poudre de cuivre (fab.)
 - Profilés de base en cuivre et alliages de cuivre (fab.)
 - Tôles, feuilles, feuillards et produits plats en cuivre et alliages de cuivre (fab.)
 - Tubes et tuyaux en cuivre et alliages de cuivre (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Moulages sous pression du cuivre (cf. 2999)

299 Autres industries du laminage, du moulage et de l'extrusion de métaux non ferreux

2999 Autres industries du laminage, du moulage et de l'extrusion de métaux non ferreux

Établissements dont l'activité principale est la transformation de métaux non ferreux, à l'exception de l'aluminium et du cuivre en moulage, profilés ou feuillards roulés. En outre, cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est le moulage sous pression de tous les métaux non ferreux et de leurs alliages, y compris l'aluminium et le cuivre. Sont également compris, ceux dont l'activité principale est la récupération des déchets de métaux non ferreux.

Cette classe comprend:

- Câbles en métaux non ferreux, à l'exception du cuivre et de l'aluminium et sauf pour usage électrique
- Fil en plomb (fab.)
- Formes primaires en plomb et alliages de plomb (fab.)
- Formes primaires en zinc et alliages de zinc (fab.)
- Moulages en plomb et alliages de plomb (fab.)
- Moulages en zinc et alliages de zinc (fab.)
- Moulages sous pression de l'aluminium et du cuivre (fab.)
- Poudre de zinc et d'autres métaux non ferreux (fab.)
- Profilés de base en alliages de nickel (fab.)
- Siphons et coudes en plomb et alliages de plomb (fab.)
- Tôles et feuillards en zinc et alliages de zinc (fab.)
- Tôles, feuilles et feuillards en plomb et alliages de plomb (fab.)
- Tuyaux et tubes en plomb et alliages de plomb (fab.)
- Autres formes primaires en métaux communs non ferreux (fab.)

GRAND GROUPE 30
Industries de la fabrication des produits métalliques (*sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport*)

301 Industrie des produits en tôle forte

3011 Industrie des produits en tôle forte

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de chaudières à pression et de leurs composantes;

d'échangeurs de chaleur industriels, y compris ceux utilisés pour la production de vapeur à partir d'énergie nucléaire; de réservoirs de stockage à parois épaisses (3/16 de pouce (5 mm) ou plus); de cheminées en tôle pour usines, d'ouvrages en tôle forte et d'autres produits analogues de chaudronnerie.

Cette classe comprend:

- Appareils de chauffage de l'eau d'alimentation pour les chaudières mécaniques (fab.)
 - Chaudières aquatubulaires (fab.)
 - Chaudières ignitubulaires (fab.)
 - Chaudières mécaniques et pièces (fab.)
 - Échangeurs de chaleur industriels (*sauf de climatisation et de réfrigération*) (fab.)
 - Économiseurs de chaudières mécaniques (fab.)
 - Gazomètres (fab.)
 - Réservoirs d'huile pour sous-sols (fab.)
 - Réservoirs de stockage en vrac, y compris de surface, souterrains et intérieurs (fab.)
 - Réservoirs pour gaz de pétrole liquéfié (fab.)
 - Surchauffeurs de vapeur (fab.)
 - Tôles d'acier travaillées pour souches de cheminées (fab.)
 - Tôles d'acier travaillées pour tuyaux de fort diamètre (plus de 36") pour pipelines, conduites forcées, revêtements intérieurs de tunnels, etc. (fab.)
 - Vaisseaux, réservoirs et fonderies sous pression pour raffineries, usines chimiques, papeteries et autres industries de transformation (fab.)
 - Autres produits en tôle forte (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Chaudières de chauffage en fonte (cf. 3071)
 - Montage de chaudières achetées (cf. 4227)
 - Réservoirs en tôle mince (cf. 3049)
 - Réservoirs pour camions-citernes (cf. 3241)

302 Industries des produits de construction en métal

3021 Industrie des bâtiments préfabriqués en métal (*sauf transportables*)

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de bâtiments préfabriqués en métal, à l'exception de ceux qui sont transportables.

Cette classe comprend:

- Édifices à bureaux en métal (*sauf transportables*) (fab.)
 - Édifices préfabriqués en métal (*sauf transportables*) (fab.)
 - Garages en métal (*sauf transportables*) (fab.)
 - Hangars préfabriqués en métal pour aéronefs (*sauf transportables*) (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Bâtiments préfabriqués en métal (transportables) (cf. 3032)

3029 Autres industries de la fabrication d'éléments de charpentes métalliques

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de gros éléments de charpente en acier et d'autres pièces similaires en métaux ou alliages divers et qui ne sont pas classés ailleurs. Les établissements figurant à la présente rubrique peuvent ériger par exemple, des ponts en profilés de charpente, en plus de fabriquer les éléments

métalliques, mais leur activité dominante est considérée être la fabrication.

Cette classe comprend:

- Cornières métalliques (fab.)
- Couvertures de sol en métal (fab.)
- Lattes métalliques (fab.)
- Platelages en métal (fab.)
- Ponts préfabriqués (fab.)
- Profils de charpente d'acier (fab.)
- Pylônes de transmission préfabriqués (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Montage de ponts avec des éléments métalliques achetées (cf. 4227)

303 Industries des produits métalliques d'ornement et d'architecture

3031 Industrie des portes et fenêtres en métal

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de portes, de fenêtres, de châssis et de cadres en acier et en aluminium pour des bâtiments résidentiels, industriels et commerciaux; et de fenêtres à châssis de verre hermétiquement scellées.

Cette classe comprend:

- Cadres de portes en métal (fab.)
- Fenêtres à châssis de verre (fab.)
- Fenêtres et cadres de fenêtres en métal (fab.)
- Portes en métal (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Les établissements dont l'activité principale consiste à sceller hermétiquement les vitres de fenêtres sans les incorporer aux châssis (cf. 3562).

3032 Industrie des bâtiments préfabriqués en métal, transportables

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de bâtiments préfabriqués et transportables en métal, comme les remises de jardin.

Cette classe comprend:

- Bâtiments préfabriqués transportables en métal (fab.)
- Bâtiments utilitaires de charpente d'acier préfabriqués et transportables (fab.)
- Remises de jardin préfabriquées en métal (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Bâtiments préfabriqués en métal, non transportables (cf. 3021)

3039 Autres industries des produits métalliques d'ornement et d'architecture

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits métalliques d'architecture et d'ornement non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Baguettes d'angles métalliques (fab.)
- Cloisons en aluminium et en acier (fab.)
- Clôture en métal (fab.)
- Coupe-brise, moulures et garnitures en métal (fab.)
- Échelles en métal (fab.)
- Escaliers en métal (fab.)
- Gouttières et tuyaux de descente en acier (fab.)
- Panneaux pour l'extérieur en métal (fab.)

- Plafonds acoustiques en métal (fab.)
- Autres produits en métal de construction et d'architecture (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Clôture en fils métalliques (cf. 3052)

304 Industries de l'emboutissage, du matriçage et du revêtement de produits en métal

3041 Industrie du revêtement sur commande de produits en métal

Établissements dont l'activité principale est le revêtement des métaux et des produits en métal au moyen des techniques de pulvérisation, d'immersion, de galvanisation et de galvanoplastie. D'ordinaire, ces établissements effectuent le revêtement de métaux, mais ils peuvent également revêtir de métal d'autres matières comme le plastique ou revêtir des produits en métal avec un enduit protecteur comme le téflon.

Cette classe comprend:

- Anodisation du métal sur commande
- Emailage vitreux du métal sur commande
- Formation de couche protectrice du métal sur commande
- Galvanoplastie du métal sur commande
- Revêtement du métal sur commande
- Trempage à chaud du métal (y compris la galvanisation) sur commande
- Vaporisation du métal sur commande

Elle ne comprend pas:

- Revêtement en métaux précieux (cf. 3921)

3042 Industrie des récipients et fermetures en métal

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de tonneaux, bidons, boîtes de conserve, etc. en métal.

Cette classe comprend:

- Boîtes de conserve en métal (fab.)
- Bouteilles à gaz et pièces en métal (fab.)
- Capsules de bouteilles en métal (fab.)
- Fermetures et accessoires de livraison et de distribution en métal (fab.)
- Feuilles et feuillards d'acier recouverts ou plaqués (fab.)
- Seaux en métal (fab.)
- Tonneaux, fûts et cuvelage en métal (fab.)
- Autres récipients et contenants en métal (fab.)

3043 Industrie de la tôlerie pour l'aéroulque

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de tuyaux et de conduits d'angles en tôle.

Cette classe comprend:

- Matériel de distribution d'air climatisé (fab.)
- Registres, grilles et diffuseurs d'air (fab.)
- Tuyaux, conduits et autres profilés en tôle (fab.)
- Ventilateurs (y compris les conduits) en tôle (fab.)

3049 Autres industries de l'emboutissage et du matriçage de produits en métal

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits en tôle non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Articles en métal pour la conservation des aliments (fab.)
- Articles pour la cuisson en métal (*sauf électriques, commerciaux et industriels*) (fab.)
- Auvents en métal (fab.)
- Courroies et joints d'étanchéité en métal (fab.)
- Échelles (*sauf de sûreté et d'incendie*) en métal (fab.)
- Panneaux, pièces et profilés en métal pour bâtiments préfabriqués (fab.)
- Parements en acier (fab.)
- Poubelles à déchets à ordures ménagères (fab.)
- Produits de base en métal matriçé, pressé et perforé (fab.)
- Réservoirs à eau chaude (fab.)
- Réservoirs en tôle mince (fab.)
- Toiture en acier (fab.)
- Tuyaux de ponceau en métal ondulé (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Articles de salle de bain comme les baignoires et les lavabos (cf. 3091)
- Citernes pour camion-citerne (cf. 3241)
- Échelles d'urgence et paliers en acier (cf. 3039)
- Ferblanterie et tôlerie sur les chantiers de construction (cf. 4244)
- Tôle de 3/16" et plus d'épaisseur (cf. groupe industriel 302)

305 Industries du fil métallique et de ses produits

3051 Industrie des ressorts de rembourrage et des ressorts à boudin

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de ressorts à boudin.

Cette classe comprend:

- Ressorts à boudin (fab.)
- Ressorts de rembourrage (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Ressorts de carrosseries d'automobiles (cf. 3254)

3052 Industrie des fils et des câbles métalliques

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de fils métalliques ordinaires, recouverts ou non.

Cette classe comprend:

- Barrières en fils de fer (fab.)
- Câble métallique et fil à torons multiples (fab.)
- Clôtures de ferme en fils métalliques soudés ou entrelacés en acier (fab.)
- Fil barbelé (fab.)
- Fil d'acier plat ou profilé (fab.)
- Fil d'acier recouvert ou non (fab.)
- Fil d'acier tordu, tressé ou à un toron (fab.)
- Fil métallique de soudure (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Câbles et fils métalliques pour usage électrique (cf. 3381)
- Câbles métalliques non ferreux pour usage autre qu'électrique (cf. 2962, 2971, 2999)

3053 Industrie des attaches d'usage industriel

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'attaches d'usage industriel.

Cette classe comprend:

- Boulons et écrous (fab.)
- Boutons-pression en métal (fab.)
- Fermetures à glissière, usage industriel (fab.)
- Rivets (fab.)
- Rondelles (fab.)
- Vis (fab.)
- Autres attaches (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Attaches pour vêtements (cf. 3992)

3059 Autres industries des produits en fil métallique

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits en fil métallique non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Aquarium (fab.)
- Broquettes (fab.)
- Cages d'animaux et d'animaux de maison (fab.)
- Caisses, paniers et emballages en fil métallique (fab.)
- Chariots de super-marché (fab.)
- Clous (fab.)
- Crampons (fab.)
- Électrodes de soudure (tiges) (fab.)
- Filets métalliques (fils soudés ou entrelacés) pour armature de béton (fab.)
- Produits de fileteuse automatique (fab.)
- Toiles métalliques (fab.)
- Trombones (fab.)
- Autres semi-produits de base en métal (fab.)

306 Industries des articles de quincaillerie, d'outillage et de coutellerie

3061 Industrie de la quincaillerie de base

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de quincaillerie de base pour le bâtiment, les appareils électro-ménagers et les meubles.

Cette classe comprend:

- Cadenas et clefs (fab.)
- Charnières (fab.)
- Ébauches de clefs (fab.)
- Pentures (fab.)
- Pièces de serrures (fab.)
- Quincaillerie et accessoires pour les cercueils (fab.)
- Quincaillerie et accessoires pour les meubles et les armoires (fab.)
- Quincaillerie pour les appareils électro-ménagers (fab.)
- Quincaillerie pour les portes de secours (fab.)
- Roulettes (fab.)
- Serrures et clefs à l'usage des entrepreneurs en bâtiments (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Boulons, écrous, rivets, vis, rondelles et attaches (cf. 3053)
- Quincaillerie pour l'automobile (cf. 3259)

3062 Industrie des matrices, des moules et des outils tranchants et à profiler en métal

Établissements dont l'activité principale est la fabrication des moules et de matrices pour l'industrie. Sont également compris, les établissements dont l'activité principale est la fabrication d'outils tranchants et à profiler pour l'industrie.

Cette classe comprend:

- Couteaux mécaniques et lames de cisailles (fab.)
- Filières de tréfilage (fab.)
- Fraises (fab.)
- Lames de scies à métaux (fab.)
- Lames de scies pour le travail du bois (fab.)
- Matrices de carbure de tungstène (fab.)
- Matrices pour couper le papier (fab.)
- Matrices pour le travail des métaux (fab.)
- Mèches (fab.)
- Outils de carbure de tungstène et outils à pointe de carbure de tungstène (fab.)
- Poinçons (fab.)
- Tarauds et alésoirs (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Lames, mèches pour outils manuels et de bricoleurs (cf. 3063)

3063 Industrie de l'outillage à main

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'outils (à l'exception des outils mécaniques).

Cette classe comprend:

- Bêches, pelles et écopés (fab.)
- Binettes (fab.)
- Ciseaux, cisailles, rognoirs et tondeuses (*sauf de chirurgie*) (fab.)
- Clés (outils) (fab.)
- Égoïnes (fab.)
- Enclumes et étaux (fab.)
- Fourches de jardin (fab.)
- Grappins, gaffes et piques à billots (fab.)
- Haches et hachettes (fab.)
- Lames pour scies à main et de bricoleurs (fab.)
- Limes et râpes (fab.)
- Marteaux (fab.)
- Mèches pour outils à main et de bricoleurs (fab.)
- Outils de mesure pour mécaniciens (fab.)
- Rabots (fab.)
- Râpeaux (fab.)
- Scies à refendre et godendards (fab.)
- Sciottes (fab.)
- Vilebrequins, forets, perceuses à main et vrilles de menuisier (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Outils mécaniques (cf. 3199)

3069 Industries de la coutellerie et des autres articles de quincaillerie ou d'outillage

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'articles de quincaillerie, d'outillage et de coutellerie non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Couteaux de cuisine (fab.)
- Coutellerie (fab.)
- Vaisselle de table en acier (fab.)
- Autres produits de quincaillerie (fab.)

307 Industrie du matériel de chauffage

3071 Industrie du matériel de chauffage

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de gros appareils de chauffage, sauf les chaudières à pression.

Cette classe comprend:

- Blocs de circulation d'air pulsé (fab.)
- Brûleurs pour le chauffage (à mazout, à gaz) et leurs pièces (fab.)
- Calorifères à air chaud (fab.)
- Chauffe-eau domestiques (fab.)
- Chaudières de chauffage électrique (fab.)
- Chaudières de chauffage en acier pour usages domestiques (fab.)
- Chaudières de chauffage sectionnelles en fonte (fab.)
- Filtres et cartouches pour mazout (fab.)
- Générateurs de vapeur pour système de chauffage (fab.)
- Humidificateurs de systèmes à air chaud (fab.)
- Incinérateurs domestiques (fab.)
- Pièces pour chaudières de chauffage et générateurs de vapeur (fab.)
- Pièces pour matériel de chauffage à air chaud (fab.)
- Radiateurs autonomes (fab.)
- Radiateurs de chauffage non électriques (fab.)
- Réchauffeurs d'air (fab.)
- Serpentins de transmission de chaleur (fab.)
- Autre matériel de chauffage à eau chaude et à vapeur (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Chaudières à pression (cf. 3011)
- Fourneaux, séchoirs et fours de type industriel (cf. 3199)
- Matériel de conditionnement d'air (cf. 3121)

308 Ateliers d'usinage

3081 Ateliers d'usinage

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de pièces et de matériel mécanique, autres que des machines complètes pour l'industrie. Sont compris, les ateliers d'usinage qui font des travaux à façon et des réparations, ainsi que les établissements dont l'activité principale est la remise à neuf ou le réusinage de moteurs pour véhicules automobiles.

Cette classe comprend:

- Affûtage, rodage et affilage du métal à forfait
- Alésage et perçage du métal à forfait
- Poinçonnage du métal à forfait
- Remise à neuf de moteurs
- Remise à neuf de transmission manuelle
- Rodage à nouveau d'arbres à came
- Rodage à nouveau de vilebrequins
- Usinage à forfait

Elle ne comprend pas:

- Réparation de moteurs électriques (cf. 9941)
- Remise à neuf de pièces automobiles telles que pompes à essence, pompes à eau, sabots de frein, embrayages, bobines et régulateurs de tension (cf. 5529)

309 Autres industries de produits en métal

3091 Industrie des garnitures et raccords de plomberie en métal

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de garnitures et raccords de plomberie en métal et des articles de plomberie en laiton.

Cette classe comprend:

- Baignoires en acier (fab.)
- Bouchons, bandes et pièces de retenue (fab.)
- Éviers en acier inoxydable (fab.)
- Garnitures d'appareils de plomberie (fab.)
- Garnitures de plomberie en métal (fab.)
- Plomberie de laiton (fab.)
- Raccords de tuyauterie d'acier à souder pour rapprochement (fab.)
- Raccords de tuyauterie en métaux non ferreux (fab.)
- Raccords pour réservoirs de toilettes (fab.)
- Regards (fab.)
- Robinets (fab.)
- Vidanges et trop-pleins de baignoires (fab.)

3092 Industrie des soupapes en métal

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de soupapes en métal.

Cette classe comprend:

- Pièces de soupapes (fab.)
- Soupapes à corps en fer (fab.)
- Soupapes d'acier (fab.)
- Soupapes de laiton et de bronze (fab.)
- Soupapes de laiton pour canalisations municipales (fab.)
- Soupapes régulatrices automatiques (fab.)
- Autres soupapes (fab.)

3099 Autres industries de produits en métal

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits en métal non classés ailleurs, y compris ceux dont l'activité principale est le traitement à chaud des métaux.

Cette classe comprend:

- Armes à feu (fab.)
- Barres ou tiges d'acier ouvrées (fab.)
- Coffres-forts (fab.)
- Crampons de rails (fab.)
- Joints de rails (fab.)
- Salle d'arrêt (chemin de fer) (fab.)

GRAND GROUPE 31
Industrie de la
machinerie (sauf électrique)

311 Industrie des instruments aratoires

3111 Industrie des instruments aratoires

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de matériel agricole. Sont compris, les établissements dont l'activité principale est la fabrication de tracteurs de ferme.

Cette classe comprend:

- Andaineuses et moissonneuses-andaineuses (fab.)
- Arracheuses de pommes de terre (fab.)
- Barres de traction à roues pour éléments de her- ses et de houes rotatives (fab.)
- Barres d'outils et barres porte-outils (fab.)
- Charrues (fab.)
- Cueilleurs-dépouilleurs de maïs et souleveuses, arracheuses et chargeuses de betteraves (fab.)
- Cultivateurs (fab.)
- Désileuses (fab.)
- Élévateurs de ferme (fab.)
- Faucheuses-ramasseuses (fab.)
- Herbes (fab.)
- Machines et matériels de fermes agricoles (fab.)
- Machines et matériels de fermes avicoles (fab.)
- Machines et matériels de fermes laitières (fab.)
- Machines et matériels pour engrais (fab.)
- Machines pour la préparation des fruits, des légu- mes, des fleurs ou des plants de pépinières (fab.)
- Machines pour la préparation du tabac (fab.)
- Matériel de traitement des grains (fab.)
- Moissonneuses-batteuses (fab.)
- Organes auxiliaires de chargement pour tracteurs agricoles (fab.)
- Pièces de tracteurs (fab.)
- Pièces pour voitures de fermes (fab.)
- Planteuses et repiqueuses (fab.)
- Pulvérisateurs (fab.)
- Ramasseurs de pierres (fab.)
- Récolteuses de tabac (fab.)
- Semoirs (fab.)
- Souffleuses de fourrage (fab.)
- Système d'irrigation agricole (fab.)
- Voitures de fermes (fab.)
- Autres machines et matériel agricoles (fab.)

312 Industrie du matériel commercial de réfrigération et de climatisation

3121 Industrie du matériel commercial de réfrigération et de climatisation

Établissements dont l'activité principale est la fabri- cation de matériel frigorifique commercial, électrique ou non. Sont compris, les établissements dont l'activité prin- cipale est la fabrication de groupes autonomes de climati- sation et de matériel et de pièces de climatisation pour ins- tallation dans des systèmes de climatisation particuliers ou incorporés. Figurent également à la présente rubrique, les rafraîchisseurs autonomes, les tours de réfrigération et les pompes à chaleur.

Cette classe comprend:

- Climatiseurs (fab.)
- Compresseurs et condenseurs de réfrigération (fab.)
- Déshumidificateurs (fab.)
- Humidificateurs (fab.)
- Matériel central de régulation de l'air (fab.)
- Vitrines et distributeurs réfrigérés (fab.)
- Autre matériel de climatisation (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Climatiseur d'appartement (cf. 3321)

319 Autres industries de la machinerie et de l'équipement

3191 Industrie des compresseurs, pompes et ventilateurs

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de compresseurs, de pompes de ventilateurs et de souffleuses industriels.

Cette classe comprend:

- Compresseurs et pièces (fab.)
- Pièces de pompes (fab.)
- Pompes à écoulement axial (fab.)
- Pompes à vide et pièces (fab.)
- Pompes alternatives (fab.)
- Pompes centrifuges (fab.)
- Pompes de mesure, de dosage et de distribution (sauf les pompes de distribution d'essence) (fab.)
- Pompes manuelles (fab.)
- Pompes rotatives (fab.)
- Système domestique de pompage d'eau autonome (fab.)
- Ventilateurs industriels et pièces (fab.)
- Ventilateurs mécaniques (y compris les ventilateurs pour toitures, etc.) (fab.)
- Autres pompes (fab.)

3192 Industrie de l'équipement de manutention

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'équipement de manutention.

Cette classe comprend:

- Ascenseurs (fab.)
- Bennes (fab.)
- Casiers et trémies en métal (fab.)
- Chaînes pour convoyeurs (fab.)
- Chargeuses (fab.)
- Chariots élévateurs (fab.)
- Chariots, tracteurs, remorques et gerbeuses industriels servant comme matériel de manutention dans et autour des établissements industriels, des dépôts, des quais et des terminus (fab.)
- Convoyeurs, ensembles de convoyeurs et pièces (fab.)
- Élévateurs (fab.)
- Escaliers mécaniques (fab.)
- Grues (fab.)
- Matériel forestier de manutention des billes de bois (fab.)
- Monorails (fab.)
- Monte-charge (fab.)
- Monte-pentes (fab.)
- Palans à chaîne (fab.)
- Pièces pour matériel de manutention (fab.)
- Ponts roulants (fab.)
- Téléphériques (fab.)
- Treuils (fab.)
- Autre matériel de manutention (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Les établissements dont l'activité principale est l'installation d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques (cf. 4291).

3193 Industrie de la machinerie pour récolter, couper et façonner le bois

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de machines et de leurs pièces pour récolter, couper et façonner le bois.

Cette classe comprend:

- Machines à récolter le bois et pièces (fab.)
- Machines à travailler le bois et pièces (fab.)
- Machines de scieries et pièces (fab.)
- Scies à chaînes (fab.)

3194 Industrie des turbines et du matériel de transmission d'énergie mécanique

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de matériel de transmission de puissance hydraulique et mécanique; de turbines (à l'exception des turbines pour aéronefs); et de pièces pour réacteurs à énergie nucléaire.

Cette classe comprend:

- Coussinets et paliers à douilles (fab.)
- Matériel de transmission de puissance hydraulique (fab.)
- Matériel de transmission de puissance pneumatique (fab.)
- Pièces de coussinets et de roulements (fab.)
- Pièces de réacteurs nucléaires (fab.)
- Pièces de turbines (fab.)
- Roulements à billes (fab.)
- Roulements à rouleaux (fab.)
- Transmission et pièces de puissance mécanique (fab.)
- Turbines à gaz (sauf d'aéronefs et d'automobiles) (fab.)
- Turbines à vapeur (fab.)
- Turbines hydrauliques (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Turbines pour aéronefs (cf. 3211)

3195 Industrie de la machinerie pour l'industrie des pâtes et papiers

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de machinerie pour l'industrie des pâtes et papiers.

Cette classe comprend:

- Machines à fabriquer la pâte (fab.)
- Machines à fabriquer les feuilles de pâtes (fab.)
- Machines à fabriquer les panneaux de construction (fab.)
- Machines à préparer le papier (fab.)
- Pièces de machines pour l'industrie des pâtes et papiers (fab.)
- Rouleaux à papier (fab.)

3196 Industrie de la machinerie et du matériel de construction et d'entretien

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de machines et de matériel de construction et d'entretien.

Cette classe comprend:

- Balayeuses de chemins, de rues et d'entrepôts (fab.)
- Chargeuses à benne frontale sur tracteur (fab.)
- Chasse-neige (fab.)
- Défonceuses (fab.)
- Lames de niveleuse (fab.)
- Pièces de balayeuses et de matériel de déneigement (fab.)
- Pièces pour matériel de malaxage du béton de construction (fab.)

- Rouleaux compresseurs (fab.)
- Souffleuses (fab.)
- Autres pièces de machines et de matériel servant à la construction et à l'entretien (fab.)

3199 Autres industries de la machinerie et de l'équipement

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de machines et de matériel non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Chasse-neige, d'usage domestique (fab.)
- Filtres industriels (fab.)
- Fourneaux, étuves et fours industriels (fab.)
- Machines à emballer et pièces (fab.)
- Machines d'extraction minière (fab.)
- Machines et matériel pour les industries des aliments, des boissons et du tabac (fab.)
- Machines et matériel pour l'imprimerie et la reliure (fab.)
- Machines pour le travail des métaux (fab.)
- Machines pour l'industrie du textile (fab.)
- Matériel d'entretien, de service et de réparation de véhicules automobiles et d'aéronefs (fab.)
- Matériel de salon de bronzage (fab.)
- Matériel d'incendie (fab.)
- Matériel électrique pour cuire et réchauffer les aliments, d'usage commercial (fab.)
- Matériel et pièces d'épuration de l'air et de dépoussiérage (fab.)
- Matériel et pièces de graissage industriels (fab.)
- Matériel industriel de vaporisation (fab.)
- Outils mécaniques (fab.)
- Séchoirs thermiques et machines à déshydrater (fab.)
- Séparateurs industriels (fab.)
- Vérins (fab.)
- Autres machines et matériel industriel spéciaux (fab.)

GRAND GROUPE 32 Industries du matériel de transport

321 Industrie des aéronefs et des pièces d'aéronefs

3211 Industrie des aéronefs et des pièces d'aéronefs

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'aéronefs, de moteurs et d'équipement spécifique pour les aéronefs. Les établissements dont l'activité principale est la réparation d'aéronefs sont compris dans cette industrie.

Cette classe comprend:

- Aéronefs complets (fab.)
- Fuselages d'aéronefs (fab.)
- Instruments et appareils de navigation aérienne (fab.)
- Moteurs d'aéronefs (réusinage)
- Moteurs d'aéronefs et pièces (fab.)
- Autre équipement et pièces d'aéronefs (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Entretien d'aéronefs civils (cf. 4523)

323 Industrie des véhicules automobiles

3231 Industrie des véhicules automobiles

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de voitures particulières, d'autobus, de camions et de tracteurs routiers.

Cette classe comprend:

- Autobus et autocars (fab.)
- Camions et châssis de camions (fab.)
- Châssis d'autobus et d'autocars (fab.)
- Tracteurs routiers (fab.)
- Voitures particulières et châssis (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Établissements dont l'activité principale est la fabrication de pièces pour automobiles (cf. groupe industriel 325).

324 Industries des carrosseries de camions, d'autobus et de remorques

3241 Industrie des carrosseries de camions et d'autobus

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de carrosseries pour camions à bascule, fourgonnettes et autobus et de citernes pour camions et remorques.

Cette classe comprend:

- Carrosseries d'autobus et d'autocars (fab.)
- Carrosseries de camions à bascules (fab.)
- Carrosseries de camions à ridelles (fab.)
- Carrosseries de camions de livraison (fab.)
- Carrosseries de camions utilitaires et de services (fab.)
- Carrosseries de fourgon (fab.)
- Réservoirs de camions-citernes (fab.)
- Semi-remorques à bennes basculantes (fab.)
- Autres carrosseries de camions (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Carrosseries de campeuses (cf. 3243)
- Carrosseries en fibre de verre (cf. 3256)
- Semi-remorques (sauf basculantes) (cf. 3242)

3242 Industrie des semi-remorques et remorques d'usage commercial

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de remorques et de semi-remorques d'usage commercial (sauf basculantes).

Cette classe comprend:

- Conteneurs pour cargo (fab.)
- Remorques d'usage commercial (fab.)
- Semi-remorques à ridelles (fab.)
- Semi-remorques genre citerne (fab.)
- Semi-remorques genre fourgon (fab.)
- Semi-remorques genre surbaissé (fab.)
- Semi-remorques pour copeaux (fab.)
- Semi-remorques pour le transport des automobiles (fab.)
- Semi-remorques pour l'exploitation forestière (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Semi-remorques commerciales à bascules (cf. 3241)

3243 Industrie des remorques d'usage non commercial

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de remorques d'usage non commercial, d'habitations motorisées et de carrosseries de campeuses.

Cette classe comprend:

- Caravanes de tourisme (fab.)
- Carrosseries de campeuses (fab.)
- Remorques non commerciales (fab.)
- Tentes-roulottes (fab.)

3244 Industrie des maisons mobiles

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de maisons mobiles. Une maison mobile est définie comme une structure montée sur un châssis et conçue pour être utilisée comme logement.

Cette classe comprend:

- Maisons mobiles (fab.)

325 Industries des pièces et accessoires pour véhicules automobiles

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de moteurs et de pièces de moteurs, de systèmes électriques, de pièces embouties, de pièces pour système de direction et de suspension, de roues et de freins, d'accessoires en textile ou d'autres pièces et assemblages pour véhicules automobiles en métal ou en d'autres matières, y compris la matière plastique.

3251 Industrie des moteurs et pièces de moteurs de véhicules automobiles

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de moteurs et de pièces de moteur pour véhicules automobiles que ces moteurs fonctionnent à l'essence, au carburant diesel, au gaz de pétrole liquifié ou tout autre carburant.

Cette classe comprend:

- Alternateurs et dynamos de moteurs à combustion interne (fab.)
- Bobines d'allumage (fab.)
- Bougies d'allumage (fab.)
- Câblages pour véhicules automobiles (fab.)
- Chaufferettes de véhicules automobiles (fab.)
- Démarreurs de véhicules automobiles (fab.)
- Distributeurs pour moteurs à combustion interne (fab.)
- Moteurs de démarrage pour moteurs à combustion interne (fab.)
- Moteurs de véhicules automobiles (fab.)
- Pièces de moteurs de véhicules automobiles (fab.)
- Régulateurs de tension (fab.)

3254 Industrie des pièces pour systèmes de direction et de suspension de véhicules automobiles

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de pièces pour systèmes de direction et de suspension de véhicules automobiles.

Cette classe comprend:

- Amortisseurs (fab.)
- Barres d'accouplement (fab.)
- Barres de contrôle et ensemble de suspension (fab.)

- Barres de stabilisation et dispositifs antiroulis (fab.)
- Colonnes de direction et volants de direction (fab.)
- Essieux (fab.)
- Mécanismes de direction (fab.)
- Ressorts et châssis (fab.)
- Autres pièces pour systèmes de direction et suspension de véhicules automobiles (fab.)

3255 Industrie des roues et des freins pour véhicules automobiles

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de jeux de freins et de roues (jantes) pour véhicules automobiles.

Cette classe comprend:

- Cercles de jantes, rondelles d'arrêt, jantes, poids et cales (fab.)
- Cylindres à freins et maître-cylindre (fab.)
- Embrayages (fab.)
- Enjoliveurs de roues (fab.)
- Freins de véhicules automobiles (fab.)
- Moyeux de roues (fab.)
- Roues (jantes) de véhicules automobiles (fab.)
- Tambours de freins (fab.)
- Valves de pneus et pièces (fab.)
- Autres pièces de roues et de freins pour véhicules automobiles (fab.)

3256 Industrie des pièces et accessoires en matière plastique pour véhicules automobiles

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de pièces en matière plastique pour véhicules automobiles.

Cette classe comprend:

- Accessoires de véhicules automobiles en matière plastique (fab.)
- Ailes d'automobiles en fibre de verre (fab.)
- Carrosseries en fibre de verre (fab.)
- Défecteurs d'air en fibre de verre (fab.)
- Toits de véhicules automobiles en fibre de verre (fab.)

3257 Industrie des accessoires en matière textile pour véhicules automobiles

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits de rembourrage et de divers articles de garniture à partir de tissus composés de fibres naturelles ou chimiques.

Cette classe comprend:

- Accessoires en tissus pour véhicules automobiles (fab.)
- Ceintures de sécurité pour véhicules automobiles (fab.)
- Coussins pour véhicules automobiles (fab.)
- Housses de banquettes et couvertures d'automobile (fab.)
- Sièges d'auto pour bébé (fab.)

3259 Autres industries des pièces et accessoires pour véhicules automobiles

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Allumages électroniques (fab.)
- Klaxons de véhicules automobiles (fab.)
- Pièces de remorques (fab.)
- Pièces embouties de véhicules automobiles (fab.)
- Quincaillerie pour véhicules automobiles (*sauf les ressorts*) (fab.)
- Transmissions de véhicules automobiles et pièces (fab.)

326 Industries du matériel ferroviaire roulant

3261 Industrie du matériel ferroviaire roulant

Établissements dont l'activité principale est la fabrication et la réparation de locomotives, de voitures et de wagons, y compris les châssis et les pièces comme les roues et les freins. Il peut s'agir de voitures et de wagons d'usage spécial et de wagons de mine.

Cette classe comprend:

- Attelages de matériel ferroviaire roulant (fab.)
- Automotrices minières et industrielles (fab.)
- Châssis de wagons (fab.)
- Freins et pièces de matériel ferroviaire roulant (fab.)
- Locomotives (fab.)
- Moteurs diesels et semi-diesels de locomotives (fab.)
- Pièces de moteurs de locomotives (fab.)
- Ressorts de matériel ferroviaire roulant (fab.)
- Roues de wagons et de locomotives (fab.)
- Wagons automoteurs (fab.)
- Wagons et voitures de chemin de fer (fab.)

327 Industrie de la construction et de la réparation de navires

3271 Industrie de la construction et de la réparation de navires

Établissements dont l'activité principale est la fabrication et la réparation de tous genres de navires jaugeant plus de 5 tonnes.

Cette classe comprend:

- Bateaux de pêche (fab.)
- Cargos (fab.)
- Chalands (fab.)
- Dragueurs (fab.)
- Moteurs marins (fab.)
- Navires-citernes (fab.)
- Paquebots (fab.)
- Péniches (fab.)
- Pièces, organes auxiliaires et accessoires de navires (fab.)
- Remorqueurs (fab.)
- Traversiers (fab.)

328 Industrie de la construction et de la réparation d'embarcations

3281 Industrie de la construction et de la réparation d'embarcations

Établissements dont l'activité principale est la fabrication et la réparation d'embarcations de tous genres de bateaux jaugeant moins de 5 tonnes.

Cette classe comprend:

- Bateaux à voiles (fab.)
- Bateaux hors-bord (fab.)
- Canots (fab.)
- Chaloupes à rames (fab.)
- Paquebots de croisière et yachts (5 tonnes ou moins) (fab.)
- Pédales (fab.)
- Pièces et accessoires de bateaux (fab.)
- Quincaillerie de navigation et de gréement (fab.)
- Remorques à embarcation (fab.)

329 Autres industries du matériel de transport

3299 Autres industries du matériel de transport

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de matériel de transport non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Camions hors route (fab.)
 - Chenilles pour utilisation militaire (fab.)
 - Habitations motorisées (fab.)
 - Motocyclettes et cyclomoteurs (fab.)
 - Motoneiges (fab.)
 - Véhicules à chenilles toutes saisons hors route (fab.)
 - Véhicules automobiles électriques (fab.)
 - Véhicules tout terrain (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Tracteurs à chenilles diesels (cf. 3192)

GRAND GROUPE 33 Industries des produits électriques et électroniques

331 Industrie des petits appareils électroménagers

3311 Industrie des petits appareils électroménagers

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de petits appareils électroménagers.

Cette classe comprend:

- Aspirateurs (fab.)
- Batteurs électriques (fab.)
- Bouilloires électriques (fab.)
- Brosses à dents électriques (fab.)
- Cafetières électriques (fab.)
- Centrifugeuses (fab.)
- Chauffe-piscines (fab.)
- Chauffe-plats (fab.)
- Cireuses (fab.)
- Coussins chauffants (fab.)

- Couvertures électriques (fab.)
 - Éléments chauffants pour appareils électriques (fab.)
 - Enveloppes pour chauffe-eau à circulation (fab.)
 - Fers à repasser (fab.)
 - Friteuses (fab.)
 - Gaufriers électriques (fab.)
 - Grille-pain électriques (fab.)
 - Mélangeurs (fab.)
 - Pièces de petits appareils électroménagers (fab.)
 - Plaques et grils (fab.)
 - Poêles à frire (fab.)
 - Rasoirs électriques (fab.)
 - Réchauds électriques (fab.)
 - Réchauffeurs d'eau (fab.)
 - Séchoirs à cheveux électriques (fab.)
 - Vapomaskes et vaporisateurs électriques (fab.)
 - Ventilateurs (sauf industriels) (fab.)
 - Autres petits appareils électroménagers (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Chauffe-eau domestiques (fab.) (cf. 3071)

332 Industrie des gros appareils (électriques ou non)

3321 Industrie des gros appareils (électriques ou non)

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de gros appareils de type ménager fonctionnant à l'électricité ou au gaz.

Cette classe comprend:

- Broyeurs à déchets (fab.)
- Climatiseurs d'appartement (fab.)
- Congélateurs, usage domestique (fab.)
- Cuisinière (fab.)
- Fours à micro-ondes (fab.)
- Fours encastrés (fab.)
- Lave-vaisselle, usage domestique (fab.)
- Machines à coudre et pièces (fab.)
- Machines à laver (fab.)
- Pièces pour appareils électroménagers (fab.)
- Réfrigérateurs, usage domestique (fab.)
- Sécheuses (fab.)
- Surfaces de cuisson intégrées (fab.)

333 Industries des appareils d'éclairage

3331 Industrie des appareils d'éclairage pour immeubles

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'appareils d'éclairage pour immeubles.

Cette classe comprend:

- Luminaires à vapeur de mercure pour immeubles (fab.)
- Luminaires fluorescents pour immeubles (fab.)
- Luminaires incandescents pour immeubles (fab.)
- Pièces de luminaires (fab.)
- Autres appareils d'éclairage électriques pour immeubles (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Régulateurs de puissance et transformateurs pour luminaires (cf. 3371)

3332 Industrie des luminaires pour résidences

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'appareils d'éclairage électriques pour la maison.

Cette classe comprend:

- Abat-jour (fab.)
- Lampes de chevet (fab.)
- Luminaires incandescents (résidentiels) (fab.)
- Lustres (fab.)
- Quincaillerie d'éclairage pour maison (fab.)
- Autres appareils d'éclairage pour maison (fab.)

3333 Industrie des lampes électriques (ampoules et tubes)

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'ampoules, de tubes et autres sources électriques lumineuses.

Cette classe comprend:

- Lampes à incandescence (fab.)
- Lampes à vapeur (fab.)
- Lampes fluorescents (fab.)
- Lampes miniatures (fab.)
- Lampes photographiques (fab.)
- Lampes solaires (fab.)
- Phares de véhicules moteur (fab.)

3339 Autres industries des appareils d'éclairage

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'appareils d'éclairage non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Appareils électriques pour l'éclairage des rues (sauf le matériel de signalisation) (fab.)
- Étuis de torches électriques (fab.)
- Matériel pour lampadaires de rues (sauf le matériel de signalisation) (fab.)
- Phares et spots électriques (fab.)
- Projecteurs électriques (fab.)
- Autre matériel d'éclairage (fab.)

334 Industrie du matériel électronique ménager

3341 Industrie du matériel électronique ménager

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de postes de radio et de téléviseurs, de phonographes, d'appareils et de pièces (sauf les pièces électroniques) servant à l'enregistrement et à la reproduction par bandes et de matériel vidéo d'enregistrement et de reproduction. Sont compris, les établissements dont l'activité principale est la fabrication de récepteurs de radio pour automobiles.

Cette classe comprend:

- Autovidéos (fab.)
- Enceintes acoustiques (fab.)
- Lecteurs de cassettes (fab.)
- Magnétophones (fab.)
- Postes de radio (fab.)
- Systèmes stéréo (fab.)
- Téléviseurs (fab.)

335 Industries du matériel électronique professionnel

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'équipement de télécommunication, d'ordinateur et d'autre matériel électronique pour usage professionnel. Sont compris, les établissements dont l'activité principale est la réparation de ce genre de matériel et d'équipement.

3351 Industrie de l'équipement de télécommunication

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'équipement pour la transmission par téléphone, télégraphe et micro-ondes et d'équipement connexe. Sont également compris, les établissements dont l'activité principale est la réparation de ce genre de matériel et d'équipement.

Cette classe comprend:

- Interphone (sauf les réseaux téléphoniques connexes) (fab.)
- Matériel télégraphique (fab.)
- Matériel téléphonique (fab.)
- Matériel de transmission par micro-ondes (fab.)

3352 Industrie des pièces et des composantes électroniques

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de composantes et de pièces électroniques.

Cette classe comprend:

- Circuits imprimés pour matériel électronique (fab.)
- Circuits intégrés (fab.)
- Condensateurs électroniques (fab.)
- Connecteurs électroniques (fab.)
- Cristaux et blocs d'alimentation (fab.)
- Pièces de semi-conducteurs (fab.)
- Pièces de tubes électroniques (fab.)
- Résistances électroniques (fab.)
- Semi-conducteurs (fab.)
- Transformateurs électroniques (fab.)
- Tubes-images de téléviseurs (y compris reconstruits) (fab.)
- Tubes récepteurs électroniques (fab.)
- Autres accessoires de matériel électroniques (fab.)

3359 Autres industries de matériel électronique et de communication

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de matériel électronique non classé ailleurs. Les établissements dont l'activité principale est la réparation et la remise à neuf de matériel électronique, sauf ménager, figurent à la présente rubrique.

Cette classe comprend:

- Matériel de commande électronique (fab.)
- Matériel de navigation aérienne et maritime (fab.)
- Matériel de radar (fab.)
- Matériel de radiocommunication, d'usage civile ou de défense (fab.)
- Matériel de studio de télévision ou de radio (fab.)
- Matériel de télévision en circuit fermé (fab.)
- Matériel de transmission (y compris le matériel d'antenne) pour télévision (fab.)
- Réseaux internes de signalisation et d'horlogerie (fab.)
- Systèmes d'alarmes (fab.)

Systèmes de signalisation pour circulation ferroviaire et routière (fab.)

- Systèmes de sonorisation (fab.)

336 Industries des machines pour bureaux, magasins et commerces

3361 Industrie des ordinateurs et de leurs unités périphériques

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'ordinateurs, de micro-ordinateurs et de leurs unités périphériques.

Cette classe comprend:

- Appareils de traitement de données (fab.)
- Contrôleurs de télétraitement (fab.)
- Contrôleurs pour système de sécurité (fab.)
- Dérouleurs de bande magnétique (fab.)
- Dispositifs d'entrée ou de sortie numériques, électroniques (fab.)
- Mémoires tampons, électroniques (fab.)
- Micro-ordinateurs (fab.)
- Mini-ordinateurs (fab.)
- Multiplexeurs (fab.)
- Ordinateurs (fab.)
- Processus de communications informatiques (fab.)
- Terminaux (fab.)
- Autres unités périphériques d'ordinateurs (fab.)

3369 Autres industries de machines pour bureaux, magasins et commerces

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de machines pour bureaux, magasins et commerces. Les établissements dont l'activité principale est la fabrication de balances de précision figurent à la présente rubrique.

Cette classe comprend:

- Bascules et balances de magasins, d'usage domestique et de bureau (fab.)
- Bascules et balances industrielles (fab.)
- Caisnes enregistreuses (fab.)
- Calculatrices (fab.)
- Dévidoirs de rubans (fab.)
- Machines à additionner (fab.)
- Machines à adresser et pour la manipulation du courrier (fab.)
- Machines à dicter (fab.)
- Machines à écrire (fab.)
- Machines à photocopier (fab.)
- Machines comptables (fab.)
- Pointeuses, machines d'enregistrement des tâches et horodateurs (fab.)
- Trieuses et tabultrices (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Ordinateurs et composantes (cf. 3361)

337 Industries du matériel électrique d'usage industriel

3371 Industrie des transformateurs électriques

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de transformateurs, à l'exception des transformateurs électroniques.

Cette classe comprend:

- Pièces de transformateurs et de matériel pour transformateurs (fab.)
 - Régulateurs de puissance et transformateurs pour appareils d'éclairage (fab.)
 - Régulateurs de tension point par point (fab.)
 - Transformateurs d'alimentation (fab.)
 - Transformateurs de distribution (fab.)
 - Transformateurs de mesure (fab.)
 - Autres transformateurs (*sauf électroniques*) (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Transformateurs électroniques (cf. 3352)

3372 Industrie du matériel électrique de commutation et de protection

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de matériel de commutation et de protection (contrôle, distribution et éclairage électrique).

Cette classe comprend:

- Condensateurs et parafoudres (fab.)
- Coupe-circuit (fab.)
- Disjoncteurs à l'air libre de basse tension (fab.)
- Disjoncteurs d'alimentation (fab.)
- Ensemble de commutation (fab.)
- Fusibles (fab.)
- Garnitures isolantes en porcelaine pour matériel électrique (fab.)
- Isolants en porcelaine (fab.)
- Matériel de protection d'usage industriel et domestique (fab.)
- Panneaux de commande à basse tension (fab.)
- Panneaux de contrôle de distribution électrique (fab.)
- Pièces pour matériel de commutation et de protection (fab.)
- Autre matériel de commutation et de protection (fab.)

3379 Autres industries du matériel électrique d'usage industriel

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de matériel électrique d'usage industriel non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Ferrures de lignes sur poteaux (fab.)
 - Génératrices (*sauf d'automobiles*) CA (fab.)
 - Génératrices et moteurs (*sauf d'automobiles*) CC (fab.)
 - Groupes électrogènes autonomes et groupes d'éclairage (fab.)
 - Matériel d'inverseurs et de redresseurs (fab.)
 - Matériel électronique de commande d'usage industriel (fab.)
 - Matériel et pièces de convertisseurs (fab.)
 - Matériel industriel de commande (fab.)
 - Moteurs électriques (remise à neuf)
 - Pièces de génératrices et de moteurs électriques (fab.)
 - Autres moteurs électriques (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Instruments électriques ou électroniques (cf. 3911)
 - Matériel de commande électronique (cf. 3359)

338 Industrie des fils et des câbles électriques

3381 Industrie des fils et des câbles électriques

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de fils et de câbles électriques isolés ou armés et non isolés, y compris les câbles de fibres optiques.

Cette classe comprend:

- Câbles d'abonnés et câbles de branchement d'abonnés (fab.)
- Câbles de signalisation et de commande (fab.)
- Câbles électriques (fab.)
- Câbles étanches (fab.)
- Fils et câbles de bobines de relais (fab.)
- Fils et câbles de radio et de télévision isolés (fab.)
- Fils et câbles de sonneries (fab.)
- Fils et câbles pour le bâtiment isolés (fab.)
- Fils et câbles téléphoniques isolés (fab.)
- Autres fils et câbles isolés (fab.)

339 Autres industries de produits électriques

3391 Industrie des accumulateurs

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de piles sèches, d'accumulateurs, d'éléments d'accumulateurs et de pièces et de fournitures pour accumulateurs.

Cette classe comprend:

- Accumulateurs (fab.)
- Batteries d'accumulateur (fab.)
- Éléments d'accumulateur (fab.)
- Pièces et accessoires d'accumulateur (fab.)
- Piles humides (fab.)
- Piles sèches (fab.)

3392 Industrie des dispositifs de câblage non porteurs de courant

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de canalisation et de raccords pour câblages électriques et de dispositifs non porteurs de courant pour câblages électriques.

Cette classe comprend:

- Boîtes de dérivation et couvercles (fab.)
- Boîtes de raccordement électrique et couvercles (fab.)
- Canalisations pour fils électriques (fab.)
- Commutateurs de lampes fluorescentes (fab.)
- Fiches, capuchons, connexions et connecteurs (fab.)
- Interrupteurs électriques (fab.)
- Matériel de canalisation électrique et de câbles non porteurs de courant (fab.)
- Pièces pour dispositifs de câblage (fab.)
- Plaques murales (fab.)
- Prises de courant (fab.)
- Rallonges (fab.)
- Supports de lampes à incandescence et fluorescentes (fab.)
- Autres dispositifs de câblage non porteurs de courant (fab.)

3399 Autres industries de produits électriques

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits électriques non classés ailleurs.

- Cette classe comprend:
- Carbone pour piles (fab.)
 - Électrodes de carbone (fab.)
 - Électrodes de graphite (fab.)

GRAND GROUPE 35 Industries des produits minéraux non métalliques

351 Industries des produits en argile

3511 Industrie des produits en argile (argile canadienne)

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits de construction en argile (*sauf les produits réfractaires*). Sont compris, les établissements dont l'activité principale est l'exploitation d'une glaisière.

- Cette classe comprend:
- Blocs de construction en argile (fab.)
 - Briques en argile (fab.)
 - Carreaux en céramique vitrifiés et non vitrifiés (fab.)
 - Drains agricoles en argile (fab.)
 - Tuiles de construction (y compris les tuiles de cloisons) creuses en argile (fab.)
 - Tuyaux d'égout et raccords en argile (fab.)
 - Autres produits de construction en argile (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Produits réfractaires en argile (cf. 3591)

3512 Industrie des produits en argile (argile importée)

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'articles en céramique et en porcelaine grossière ou fine.

- Cette classe comprend:
- Articles d'art et de décoration en porcelaine (fab.)
 - Articles de table en céramique (fab.)
 - Cuvettes de toilettes (y compris les cuvettes toilettes-réservoirs) et réservoirs de toilette en porcelaine (fab.)
 - Fontaines à eau potable non refroidie (fab.)
 - Lavabos en porcelaine (fab.)
 - Urinoirs en porcelaine (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Carreaux en céramique (cf. 3511)

352 Industrie du ciment

3521 Industrie du ciment

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de ciment hydraulique.

- Cette classe comprend:
- Ciment de maçonnerie (fab.)
 - Ciment non broyé (fab.)

- Ciment Portland (fab.)
 - Ciment-sable prémélangé (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Ciments réfractaires (cf. 3591)

353 Industrie des produits en pierre

3531 Industrie des produits en pierre

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits de base et finis en pierre.

- Cette classe comprend:
- Bornes en pierre (fab.)
 - Monuments en pierre (fab.)
 - Piédestaux en pierre (fab.)
 - Pierre de construction façonnée, traitée ou montée (fab.)

354 Industries des produits en béton

3541 Industrie des tuyaux en béton

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de tuyaux de ponceau et de tuyaux d'égout en béton, y compris les raccords.

- Cette classe comprend:
- Raccords de tuyauterie en béton (fab.)
 - Tuyaux d'égout en béton (fab.)
 - Tuyaux de ponceau en béton (fab.)

3542 Industrie des produits de construction en béton

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits en béton précontraint pour la construction et l'architecture. Ces établissements installent parfois les produits qu'ils fabriquent.

- Cette classe comprend:
- Produits préfabriqués en béton armé destinés à la construction et à l'architecture (fab.)
 - Produits préfabriqués en béton précontraint destinés à la construction et à l'architecture (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Briques et parpaings en béton (cf. 3549)
 - Montage, mise en place et finition du béton sur le chantier (cf. 4225)
 - Tuyaux de béton (cf. 3541)

3549 Autres industries de produits en béton

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits en béton non classés ailleurs.

- Cette classe comprend:
- Briques en béton (fab.)
 - Doutes à silos en béton (fab.)
 - Fosses septiques en béton (fab.)
 - Parpaings de construction en béton (fab.)
 - Poteaux d'utilité publique en béton (fab.)
 - Produits de base de sable-chaux (fab.)
 - Réservoirs de stockage en béton (fab.)
 - Similipierres (fab.)
 - Autres produits de base en béton (fab.)

355 Industrie du béton préparé

3551 Industrie du béton préparé

Établissements dont l'activité principale est la fabrication et la livraison du béton préparé.

Cette classe comprend:

- Béton préparé
- Elle ne comprend pas:*
- Travail du béton sur le chantier (cf. 4224)

356 Industries du verre et des articles en verre

3561 Industrie des contenants en verre

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de contenants en verre.

Cette classe comprend:

- Bonbonnes de verre (fab.)
- Bouteilles de verre (fab.)
- Fioles et ampoules de médecine en verre (fab.)
- Autres récipients et contenants en verre (fab.)

**3562 Industrie des produits en verre
(sauf les contenants en verre)**

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits de base en verre et de tout autre produit en verre, à l'exception des contenants.

Cette classe comprend:

- Articles d'art et de décoration en verre (y compris en verre taillé) (fab.)
- Ébauches de verre (fab.)
- Glace polie (fab.)
- Miroirs de verre (fab.)
- Verre à vitre (fab.)
- Verres pour montres et horloges (fab.)
- Vitres de fenêtres scellées, mais non incorporées au châssis (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Contenants et récipients en verre (cf. 3561)
- Établissements dont l'activité principale est l'installation de verre (cf. 4233)
- Fenêtres en verre complètes avec châssis de métal (cf. 3031)
- Isolant en fibre de verre (cf. 3594)

357 Industrie des abrasifs

3571 Industrie des abrasifs

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de meules et d'autres produits abrasifs. Cette industrie comprend la fabrication d'abrasifs primaires, tels que l'alumine fondue et le carbure de silicium.

Cette classe comprend:

- Alumine fondue brute (fab.)
- Carbure de bore brute (fab.)
- Carbure de silicium brut (fab.)
- Défibreuseurs composés d'abrasifs fabriqués (fab.)
- Grains d'abrasifs artificiels (fab.)
- Grenaille de métal (y compris les particules abrasives et les grains métalliques) (fab.)
- Meules (y compris les segments) (fab.)

- Pierres à aiguiser, pierres abrasives et blocs abrasifs (fab.)
- Toile et papier d'émeri (fab.)
- Autres abrasifs artificiels bruts (fab.)
- Autres abrasifs de base (fab.)

358 Industrie de la chaux

3581 Industrie de la chaux

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de chaux vive et de chaux hydratée.

Cette classe comprend:

- Chaux hydratée (fab.)
- Chaux vive (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Calcaire concassé et la chaux agricole (cf. 0812)

359 Autres industries de produits minéraux non métalliques

3591 Industrie des produits réfractaires

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits réfractaires.

Cette classe comprend:

- Briques réfractaires (fab.)
- Ciments et mortiers réfractaires (fab.)
- Dolomite calcinée (fab.)
- Graphite et autres matières réfractaires au carbone (fab.)
- Magnésite calcinée (fab.)
- Autres matières réfractaires (fab.)

3592 Industrie des produits en amiante

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits de base en amiante.

Cette classe comprend:

- Bardeaux en fibrociment (fab.)
- Carton d'amiante (fab.)
- Fibrociment (fab.)
- Garnitures de freins et d'embrayage en amiante (fab.)
- Garnitures en amiante (fab.)
- Isolant d'amiante moulé (fab.)
- Joints en amiante (fab.)
- Papier d'amiante (fab.)
- Planches et feuilles en fibrociment (fab.)
- Revêtement de tuyaux en amiante (fab.)
- Tissus d'amiante (y compris les filés d'amiante) (fab.)
- Tuyaux et carreaux en fibrociment (fab.)
- Autres matériaux de construction en amiante et en fibrociment (fab.)
- Autres produits de base en amiante et en fibrociment (fab.)

3593 Industrie des produits en gypse

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits en gypse.

Cette classe comprend:

- Blocs en gypse (fab.)
- Carreaux de gypse (fab.)
- Enduits de gypse (fab.)

- Lattes de gypse (fab.)
- Panneaux muraux de gypse (fab.)
- Revêtements de gypse (fab.)
- Autres produits de base en gypse (fab.)

3594 Industrie des matériaux isolants de minéraux non métalliques

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits de base en fibre de verre, de laine minérale et de vermiculite et perlite gonflée.

Cette classe comprend:

- Feutres et paillasons en fibre de verre non traitée (fab.)
- Laine de verre (fab.)
- Laine minérale en vrac (fab.)
- Laine minérale granulée (fab.)
- Perlite gonflée (fab.)
- Nattes de laine minérale (fab.)
- Vermiculite gonflée (fab.)
- Autres matières isolantes thermiques et acoustiques non rigides (fab.)
- Autres produits de base en fibre de verre (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Matériaux isolants en cellulose (cf. 2799)
- Matériaux isolants en matière plastique (cf. 1611)

3599 Autres industries de produits minéraux non métalliques

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits minéraux non métalliques non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Boue de forage (y compris les composés et les appareils de conditionnement) (fab.)
- Gravier pour toiture (fab.)
- Mica coupé en blocs et en feuilles (fab.)
- Mica pulvérisé (fab.)
- Tourmaline et quartz coupés optiques et piézo-électriques (fab.)
- Autre mica travaillé (fab.)
- Autres produits minéraux non métalliques de base (fab.)

GRAND GROUPE 36 Industries des produits du pétrole et du charbon

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'une gamme de produits pétroliers raffinés dont les combustibles, les carburants et les mélanges d'huiles et de graisses.

361 Industries des produits raffinés du pétrole

3611 Industrie des produits pétroliers raffinés (sauf les huiles de graissage et les graisses lubrifiantes)

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'une gamme de produits pétroliers raffinés excluant les huiles de graissage et les graisses lubrifiantes.

Cette classe comprend:

- Asphalte (fab.)
- Butane (fab.)
- Cire de paraffine brute (fab.)
- Essence (fab.)
- Gaz de distillation, de raffinerie (fab.)
- Mazout (fab.)
- Naphte (fab.)
- Propane (fab.)
- Autres gaz de pétrole liquéfiés (fab.)
- Autres produits du pétrole (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Mélanges d'asphalte et émulsions bitumineuses (cf. 3699)

3612 Industrie des huiles de graissage et des graisses lubrifiantes

Établissements dont l'activité principale est la fabrication et le mélange d'huiles de graissage et de graisses lubrifiantes. Sont compris, les établissements dont l'activité principale est le traitement de l'huile usée.

Cette classe comprend:

- Graisses lubrifiantes (fab.)
- Huiles de coupe (fab.)
- Huiles de graissage (fab.)
- Huiles pénétrantes (fab.)

369 Autres industries des produits du pétrole et du charbon

3699 Autres industries des produits du pétrole et du charbon

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits du pétrole et du charbon non classés ailleurs. Sont comprises, les usines de coke exploitées en tant qu'établissements séparés et non pas à titre d'activités subsidiaires d'usines sidérurgiques ou d'usines chimiques.

Cette classe comprend:

- Asphalte liquide (fab.)
- Asphalte prémélangé (fab.)
- Briquette de charbon de bois (fab.)
- Charbon pressé, concassage et remise en blocs (fab.)
- Émulsion d'asphalte pour pavage (fab.)
- Matériaux asphaltiques pour pavage (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Asphalte (cf. 3611)

GRAND GROUPE 37 Industries chimiques

371 Industries des produits chimiques d'usage industriel

3711 Industrie des produits chimiques inorganiques d'usage industriel

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits chimiques inorganiques de base d'usage industriel comme les acides (sauf organiques), les alcalis, les sels, les gaz comprimés, les éléments chimiques radioactifs et d'autres composés inorganiques.

Cette classe comprend:

- Acide chlorhydrique (fab.)
 - Acide fluorhydrique (fab.)
 - Acide phosphorique (fab.)
 - Acide sulfurique (y compris l'oléum) (fab.)
 - Acides inorganiques (fab.)
 - Ammoniaques (fab.)
 - Anhydride arsénique (fab.)
 - Anhydride carbonique (fab.)
 - Anhydride phosphorique (fab.)
 - Anhydride sulfureux (fab.)
 - Azote (fab.)
 - Bases inorganiques (fab.)
 - Bioxyde de titane pur (fab.)
 - Borate de sodium (fab.)
 - Carbonates (fab.)
 - Carbone (fab.)
 - Carbure de calcium (fab.)
 - Chlorates (fab.)
 - Chlorites (fab.)
 - Chlorures (fab.)
 - Cyanamide calcique (fab.)
 - Cyanures et cyanures complexes (fab.)
 - Eaux distillées (fab.)
 - Éléments chimiques, isotopes et composés radioactifs (fab.)
 - Fluorures et autres sels de fluor (fab.)
 - Gaz rares (fab.)
 - Halogènes (fab.)
 - Hydrogènes (fab.)
 - Hydroxyde de potassium (fab.)
 - Hydroxyde de sodium (fab.)
 - Nitrate d'argent (fab.)
 - Oxyde de cobalt (fab.)
 - Oxyde de fer (fab.)
 - Oxyde de magnésium (fab.)
 - Oxyde de plomb (fab.)
 - Oxygène (fab.)
 - Peroxyde d'hydrogène (fab.)
 - Phosphates (fab.)
 - Phosphites (fab.)
 - Phosphores (fab.)
 - Pigments (fab.)
 - Sesquisulfure de phosphore (fab.)
 - Silicates (fab.)
 - Soufre, qualité pharmaceutique (fab.)
 - Sulfures, hyposulfites, sulfoxyates, sulfites, thio-sulfates, sulfates et persulfates (fab.)
 - Autres produits chimiques inorganiques (fab.)
- Elle ne comprend pas:*
- Acide nitrique (cf. 3793)
 - Nitrates et nitrites (*sauf d'argent*) (cf. 3793)

3712 Industrie des produits chimiques organiques d'usage industriel

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits chimiques organiques d'usage industriel comme les acides aliphatiques, les alcools, les glycols, les monomères non saturés, les composés de fonction amine et les composés du béton et de la quinine.

Cette classe comprend:

- Acétylène (fab.)
- Alcool éthylique faite à partir de produits chimiques (fab.)
- Composés de fonction aldéhyde (fab.)
- Composés de fonction cétone (fab.)
- Composés de fonction quinine (fab.)
- Dérivés des hydrocarbures halogènes (fab.)
- Dérivés des phénols et phénols-alcools (fab.)

- Dérivés sulfonés, nitrés ou nitrosés des hydrocarbures (fab.)
- Époxydes, époxy-alcools, époxy-phénols, époxy-éthers et leur dérivés (fab.)
- Éthers, éthers-alcools, éthers-phénols, peroxydes d'alcools, peroxydes d'éthers et leurs dérivés (fab.)
- Hydrocarbures (fab.)
- Monoalcools saturés et leurs dérivés (fab.)
- Phénols et phénols-alcools (fab.)
- Polyalcools et leurs dérivés (fab.)

372 Industries des produits chimiques d'usage agricole

3721 Industrie des engrais chimiques et des engrais composés

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'engrais chimiques, d'engrais composés et de matières pour engrais, y compris à façon.

Cette classe comprend:

- Boues d'eaux usées (fab.)
- Engrais azotés (fab.)
- Engrais composés (fab.)
- Engrais naturels d'origine animale ou végétale (fab.)
- Engrais phosphatés (fab.)
- Urée pour engrais (fab.)
- Autres matières fertilisantes (fab.)

3729 Autres industries des produits chimiques d'usage agricole

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'herbicides, de fongicides, d'insecticides et d'autres produits chimiques de formule d'usage agricole.

Cette classe comprend:

- Combinaisons d'insecticides et de fongicides agricoles (fab.)
- Combinaisons d'insecticides et de fongicides pour le traitement des semences (fab.)
- Fongicides agricoles (fab.)
- Fongicides pour le traitement des semences (fab.)
- Herbicides agricoles (fab.)
- Insecticides agricoles à base d'hydrocarbure de chlore (fab.)
- Insecticides agricoles à base organo-phosphate (fab.)
- Insecticides agricoles arsénicaux (fab.)
- Insecticides agricoles botaniques (fab.)
- Insecticides pour le traitement des semences (fab.)
- Miticides spécifiques (fab.)
- Régulateurs de croissance (fab.)
- Autres produits chimiques agricoles formulés (fab.)

373 Industrie des matières plastiques et des résines synthétiques

3731 Industrie des matières plastiques et des résines synthétiques

Établissements dont l'activité principale est soit la fabrication de résines synthétiques sous forme de poudres, de granules, de flocons ou de liquide, soit la combinaison de résines synthétiques pour fins de moulage.

Cette classe comprend:

- Matières cellulosiques non façonnées (fab.)
- Matières plastiques non façonnées, débris et déchets (fab.)
- Résines de protéines durcies (fab.)
- Résines de condensation, de polycondensation et de polyaddition (fab.)
- Résines de polymérisation et de copolymérisation (fab.)
- Résines synthétiques composées (fab.)
- Résines synthétiques dérivées des résines naturelles ou du tall oil (fab.)
- Résines synthétiques dérivées du caoutchouc naturel (fab.)
- Substances incorporées au caoutchouc et aux matières plastiques (fab.)

374 Industrie des produits pharmaceutiques et des médicaments

3741 Industrie des produits pharmaceutiques et des médicaments

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de drogues et de médicaments destinés à l'homme ou aux animaux.

Cette classe comprend:

- Agents cardiaques (fab.)
- Agents de l'appareil respiratoire (fab.)
- Agents hématologiques (fab.)
- Agents hypotensifs (fab.)
- Agents ophtalmiques (fab.)
- Agents psychothérapeutiques (fab.)
- Analgésiques et antipyrétiques internes (fab.)
- Anesthésiques (fab.)
- Antibiotiques (fab.)
- Anticonvulsifs (fab.)
- Antiseptiques (fab.)
- Antivomissants (fab.)
- Contraceptifs oraux (fab.)
- Culture cellulaire (fab.)
- Décontracteurs de muscles (fab.)
- Drogues agissant sur l'appareil digestif (fab.)
- Drogues agissant sur l'appareil génito-urinaire (fab.)
- Hormones et substituts synthétiques (fab.)
- Micro-prémélanges pour animaux (fab.)
- Préparations de nutriments thérapeutiques (fab.)
- Préparations de substances hématopoiétiques (fab.)
- Produits biologiques et bactériologiques pour usage humain (fab.)
- Produits biologiques d'usage vétérinaire (fab.)
- Sédatifs et somnifères (fab.)
- Stimulants du système nerveux central (fab.)
- Substances anti-infectueuses (fab.)
- Substances bactériostatiques (fab.)
- Sulfamides (fab.)
- Toniques ou fortifiants pour animaux (fab.)
- Vasodilatateurs et vasoconstricteurs (fab.)
- Vitamines et préparations de vitamines (fab.)
- Autres médicaments et produits pharmaceutiques (fab.)
- Autres médicaments et produits d'usage vétérinaire (fab.)

375 Industrie des peintures et vernis

3751 Industrie des peintures et vernis

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de peintures, laques, émaux et gommages laques. Sont compris, les établissements dont l'activité principale est la fabrication de mastic, de bouche-pores, de teinture à l'huile et de diluants.

Cette classe comprend:

- Agents luminescents, fluorescents et phosphorescents pour peintures (fab.)
- Apprêts et sous-couches (fab.)
- Bouche-pores (fab.)
- Couleurs à l'huile (fab.)
- Dissolvants (fab.)
- Émaux (fab.)
- Gommages laques (fab.)
- Laques (fab.)
- Laques pigmentées (fab.)
- Peintures à base d'émulsions (fab.)
- Peintures à base d'huile (fab.)
- Peintures et émaux à usages spéciaux (fab.)
- Peintures et émaux en bombes aérosol (fab.)
- Peintures pour la céramique, l'émaillerie et la verrerie (fab.)
- Siccatifs préparés (fab.)
- Solvants, recyclage (fab.)
- Teintures pour le bois (fab.)
- Terres colorantes brutes et raffinées (fab.)
- Vernis (fab.)

376 Industrie des savons et composés pour le nettoyage

3761 Industrie des savons et composés pour le nettoyage

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de savons sous toutes ses formes, de détergents, de nettoyeurs, de poudres à récurer, de produits de blanchiment du linge et d'adoucisseurs de tissus.

Cette classe comprend:

- Adoucisseurs de tissus (fab.)
- Décapants pour la cire (fab.)
- Dégraisseurs industriels (base pour) (fab.)
- Désinfectants ménagers (fab.)
- Désodorisants (sauf pour usage personnel) (fab.)
- Détergents (fab.)
- Eau de javel (fab.)
- Nettoyeurs de tuyaux d'écoulement (fab.)
- Poudres à balayer (fab.)
- Préparations et produits de nettoyage (fab.)
- Produits de blanchiment (fab.)
- Produits de cirage et polissage (fab.)
- Savons (fab.)
- Autres produits de nettoyage (fab.)

377 Industrie des produits de toilette

3771 Industrie des produits de toilette

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de parfums, cosmétiques et autres produits de toilette.

Cette classe comprend:

- Antiseptiques buccaux non médicamenteux (fab.)
- Antisudorifiques (fab.)
- Cosmétiques (fab.)
- Dentifrices (fab.)
- Lames de rasoir de sûreté (fab.)
- Lotions (fab.)
- Parfums (base de) (fab.)
- Produits capillaires (fab.)
- Produits de manucure (fab.)
- Produits de maquillage (fab.)
- Produits de toilette pour bébés (fab.)
- Produits pour la barbe (fab.)
- Rasoirs de sûreté non électriques (fab.)
- Autres produits de toilette et de beauté (fab.)

379 Autres industries des produits chimiques

3791 Industrie des encres d'imprimerie

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'encres d'imprimerie.

Cette classe comprend:

- Encre à papier journal (fab.)
- Encre de rotogravure (fab.)
- Encre de sérigraphie (fab.)
- Encre d'estampillage (fab.)
- Encre lithographique (fab.)
- Encre typographique (fab.)
- Autres encres d'imprimerie (fab.)

3792 Industrie des adhésifs

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'adhésifs, colles, composés à calfeutrage, scellants et ciments à base de caoutchouc, pour usage domestique et industriel, à partir des matières animales, végétales ou de plastique synthétique.

Cette classe comprend:

- Adhésifs à base de résine synthétique (fab.)
- Adhésifs de caoutchouc (fab.)
- Ciment pour linoléum (fab.)
- Colle animale (os, peau, nerf, tendon) (fab.)
- Colle caséine (fab.)
- Colle de poisson (fab.)
- Colle végétale (fab.)
- Composés à calfeutrer, à sceller et à insonoriser (fab.)
- Mucilage (fab.)
- Pâte adhésive (fab.)

3793 Industrie des explosifs et munitions

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'explosifs et de munitions.

Cette classe comprend:

- Acide nitrique (fab.)
- Agents de propulsion (fab.)
- Cordeaux détonnants (fab.)
- Détonateurs, amorces et allumeurs (fab.)
- Explosifs préparés et agents explosifs (fab.)
- Mèches de sûreté (fab.)
- Munitions (fab.)
- Nitrates et nitrites (fab.)
- Nitroglycérine (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Nitrate d'argent (cf. 3711)

3799 Autres industries des produits chimiques

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits chimiques non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Additifs pour béton (fab.)
- Additifs pour produits pétroliers (fab.)
- Agents antimousse (fab.)
- Agents de rétention de la mousse (fab.)
- Agents tensio-actifs préparés (fab.)
- Alcoylènes mélangés (fab.)
- Argiles, terres et autres produits minéraux activés (fab.)
- Carbone activé (fab.)
- Catalyseurs composés (fab.)
- Charbon de bois (fab.)
- Cire synthétique (fab.)
- Collecteurs servant à la concentration des minerais (fab.)
- Composés pour le travail des métaux (fab.)
- Échangeurs d'ions (fab.)
- Empois (fab.)
- Gélatine non comestible (fab.)
- Lessives tirées de la fabrication de la pâte de bois et leurs dérivés (fab.)
- Matières colorantes et teintures intermédiaires (fab.)
- Pesticides industriels (fab.)
- Pesticides pour la maison et le jardin (fab.)
- Préparations pour la clarification des boissons fermentées (fab.)
- Préparations pour le traitement du bois (fab.)
- Produits chimiques pour l'automobile (fab.)
- Saccharine et autres édulcorants artificiels (fab.)
- Spécialités chimiques pour l'industrie du textile, du papier ou du cuir (fab.)
- Tartrifuges (fab.)
- Térébenthine (fab.)
- Autres spécialités chimiques industrielles (fab.)

GRAND GROUPE 39 Autres industries manufacturières

391 Industries du matériel scientifique et professionnel

3911 Industrie des instruments d'indication, d'enregistrement et de commande

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'instruments mécaniques, électriques ou électroniques d'indication, d'enregistrement et de commande (sauf la commande électronique de procédés et la commande électrique d'appareils industriels).

Cette classe comprend:

- Commandes et accessoires de chauffage et de ventilation (fab.)
- Enregistreurs de pointe (fab.)
- Instruments de mesure du mouvement mécanique, de rotation, de minuterie et de cycle (fab.)
- Instruments électriques d'enregistrement (fab.)
- Instruments électriques de mesure (fab.)

- Instruments et accessoires de mesure du débit et du niveau des liquides (fab.)
- Instruments et accessoires thermométriques (fab.)
- Instruments, jauges et accessoires de mesure de la pression (fab.)
- Instruments, pièces et accessoires de signalisation (fab.)
- Pièces d'instruments électriques et électroniques de mesure et d'essai (fab.)
- Soupapes de contrôle et régulateurs pour instruments de mesure et instruments mesureurs-contrôleurs (fab.)
- Tableaux sur commande (fab.)
- Wattmètres (*sauf les enregistreurs de pointe*) (fab.)
- Autres instruments et appareils de mesure et instruments mesureurs-contrôleurs (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Matériel électrique de commande d'usage industriel (cf. 3379)
- Matériel électronique de commande (cf. 3359)

3912 Autres industries des instruments et produits connexes

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'instruments professionnels et scientifiques, à l'exception des instruments électroniques de navigation.

Cette classe comprend:

- Instruments de mesure et de détection des radiations nucléaires (fab.)
- Instruments et appareils de génie et de géophysique (fab.)
- Modèles techniques pour démonstration et enseignements (matériel éducatif) (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Instruments électroniques de navigation (cf. 3359)

3913 Industrie des horloges et des montres

Établissements dont l'activité principale est la fabrication ou l'assemblage d'horloges, de montres et de pièces de montres, de chronomètres et de chronographes spéciaux.

Cette classe comprend:

- Chronomètres et chronographes spéciaux (fab.)
- Horloges (fab.)
- Montres (fab.)
- Montres-bracelets (fab.)
- Montres de précision (fab.)
- Pièces de montres (fab.)
- Pièces d'horloges (fab.)

3914 Industrie des articles optalmiques

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de lentilles optalmiques et de montures.

Cette classe comprend:

- Lentilles optalmiques (fab.)
- Montures de lunettes et de monocles (fab.)
- Verres de contact (fab.)
- Verres de sécurité (fab.)

3915 Industrie des appareils orthopédiques

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'appareils orthopédiques et de fauteuils roulants.

Cette classe comprend:

- Appareils orthopédiques (fab.)
- Bandages cervicaux (fab.)
- Bas élastiques (fab.)
- Béquilles (fab.)
- Ceintures chirurgicales (fab.)
- Fauteuils roulants et fauteuils pour invalides (fab.)
- Membres artificiels (fab.)
- Pièces pour fauteuils roulants (fab.)
- Supports orthopédiques (fab.)
- Trousses de traction (fab.)

392 Industries de la bijouterie et de l'orfèvrerie

3921 Industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'articles en métaux précieux avec ou sans pierres précieuses ou d'imitation.

Cette classe comprend:

- Bracelets de montres en métaux précieux (fab.)
- Briquets en métaux précieux (fab.)
- Couverts en argent et plaqués (fab.)
- Emblèmes (épinglettes, médaillons et insignes) en métaux précieux (fab.)
- Étuis à cigares et à cigarettes en métaux précieux (fab.)
- Fournitures de bijouterie de métaux précieux (fab.)
- Gravure sur métaux communs, *sauf pour l'imprimerie*
- Orfèvrerie religieuse (fab.)
- Ornements d'église en métal (fab.)
- Perles enfilées ou percées (fab.)
- Perles, imitation (fab.)
- Pierres synthétiques (fab.)
- Porte-cigarettes en métaux précieux (fab.)
- Revêtements en métaux précieux (fab.)
- Trophées en métaux précieux (fab.)
- Ustensiles de table en argent et plaqués (fab.)
- Ustensiles de toilette en argent et plaqués (fab.)

3922 Industrie de l'affinage secondaire de métaux précieux

Établissements dont l'activité principale est le réaffinage, la refonte ou le laminage de métaux précieux dont l'or, l'argent et le platine ou la fabrication d'alliage.

Cette classe comprend:

- Affinage secondaire de métaux précieux
- Métaux précieux (alliages de)
- Métaux précieux (laminage de)
- Métaux précieux (récupération de)
- Métaux précieux (refonte et réaffinage)

393 Industries des articles de sport et des jouets

3931 Industrie des articles de sport

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'articles de sport, d'athlétisme et de loisir.

Cette classe comprend:

- Équipement de ballon-panier (fab.)
- Équipement de baseball et de balle-molle (fab.)
- Équipement de football (rugby et soccer) (fab.)

- Équipement de golf (fab.)
- Équipement de hockey et de crosse (fab.)
- Équipement de pêche (fab.)
- Équipement de ski (*sauf les bottes*) (fab.)
- Patins à glace et à roulettes (fab.)
- Sellerie (y compris les harnais) et pièces de sellerie (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Armes à feu (cf. 3099)
- Bicyclettes (cf. 3933)
- Bottes pour patins et les bottes de ski (cf. 1712)

3932 Industrie des jouets et jeux

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de jouets et de jeux de toutes matières, y compris les nécessaires pour artisanat et passe-temps.

Cette classe comprend:

- Animaux rembourrés et en peluche (fab.)
- Balles (jouet) et ballons (fab.)
- Cartes à jouer (fab.)
- Casse-tête (fab.)
- Fusils et pistolets, jouets (fab.)
- Jeux d'adresse (fab.)
- Jeux de croquets (fab.)
- Jeux de société (fab.)
- Jeux de table (fab.)
- Jouets électriques (fab.)
- Matériel de parcs d'amusement et pièces (fab.)
- Matériel de terrain de jeux et pièces (fab.)
- Matières à modelage (fab.)
- Meubles et articles ménagers, jouets (fab.)
- Nécessaires pour artisanat et passe-temps (fab.)
- Poupées (fab.)
- Toboggans (fab.)
- Traîneaux (fab.)
- Trotinettes pour enfants (fab.)
- Véhicules-jouets (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Bicyclettes (cf. 3933)
- Tricycles (cf. 3933)

3933 Industrie des bicyclettes

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de bicyclettes.

Cette classe comprend:

- Bicyclettes (fab.)
- Bicyclettes pour enfants (fab.)
- Tricycles pour enfants (fab.)

397 Industrie des enseignes et étalages

3971 Industrie des enseignes et étalages

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'enseignes, de panneaux d'installation permanente, de stands pour étalages publicitaires, de plaques indicatrices (*sauf les plaques de bureau*), etc.

Cette classe comprend:

- Enseignes lumineuses ou non (fab.)
- Étalages et accessoires publicitaires (fab.)
- Kiosques d'exposition (fab.)
- Lettres et chiffres en métal (fab.)
- Mannequins d'étalage (fab.)
- Panneaux-réclames (fab.)
- Plaques indicatrices (*sauf les plaques de bureau*) (fab.)

- Tableaux d'affichages (fab.)
- Tableaux magnétiques (fab.)
- Tableaux noirs (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Établissements dont l'activité principale est la location d'enseignes, panneaux et kiosques d'exposition (cf. 7743)
- Plaques indicatrices de bureau (cf. 3997)

399 Autres industries des produits manufacturés

3991 Industrie des balais, brosses et vadrouilles

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de balais, de brosses, de vadrouilles et de produits connexes.

Cette classe comprend:

- Balais (fab.)
- Brosses à fils d'acier (fab.)
- Brosses à main (fab.)
- Brosses circulaires pour machines à plancher (fab.)
- Pièces de brosses (fab.)
- Pinceaux (*sauf d'artiste*) (fab.)
- Plumeaux (fab.)
- Rouleaux à peinture et pièces (fab.)
- Vadrouilles (fab.)

3992 Industrie des boutons, boucles et attaches pour vêtements

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de boutons, de boucles et attaches pour vêtements.

Cette classe comprend:

- Agrafes (fab.)
- Boucles (*sauf les boucles de souliers*) (fab.)
- Boutons-pression (fab.)
- Fermetures à glissière pour vêtements (fab.)
- Oeillets (fab.)

3993 Industrie des carreaux, dalles et linoléums

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de carreaux de recouvrement de planchers et de linoléum.

Cette classe comprend:

- Carreaux de parquet en vinyle-amiante (fab.)
- Carreaux de parquet en vinyle solide (fab.)
- Couvre-sols en rouleaux ou en feuilles (fab.)

Elle ne comprend pas:

- Tissus enduits (cf. 1829)

3994 Industrie de la fabrication de supports d'enregistrement et de la reproduction du son

Établissements dont l'activité principale est le pressage de disques de phonographes et la reproduction de bandes. Sont compris, les établissements dont l'activité principale est la fabrication de supports d'enregistrement.

Cette classe comprend:

- Bandes magnétiques préenregistrées (fab.)
- Bandes magnétiques vierges (fab.)
- Disques de phonographe (fab.)

- Disquettes pour l'informatique vierges (fab.)
- Bandes enregistrées (fab.)
- Elle ne comprend pas:
- Studios d'enregistrement (cf. 9614)

- Persiennes et stores (fab.)
- Plaques signalétiques, insignes, emblèmes, étiquettes et insignes militaires (*sauf les bijoux*) (fab.)
- Rondelles, joints de remplissage (fab.)
- Stencils pour l'impression (fab.)
- Valves de plastique pour chirurgie cardiaque (fab.)

3996 Industrie des instruments de musique

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'instruments de musique.

Cette classe comprend:

- Clavecins (fab.)
- Guitares (fab.)
- Orgues (fab.)
- Pianos (fab.)
- Pièces d'instruments de musique (fab.)
- Autres instruments de musique (fab.)

3997 Industrie des articles de bureau et fourniture pour artiste, à l'exception des articles en papier

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'articles de bureau et de fourniture pour artiste, à l'exception des articles en papier.

Cette classe comprend:

- Cachets (en relief ou utilisés avec de la cire) (fab.)
- Colles de bureau et de bibliothèque (fab.)
- Craies (fab.)
- Crayons (fab.)
- Crayons gras, recharges et pièces de crayons gras (fab.)
- Encres (*sauf les encres d'imprimerie*) (fab.)
- Ensembles de bureau et autres garnitures (fab.)
- Instruments de dessin (fab.)
- Plaques d'identité (fab.)
- Règles (fab.)
- Rubans pour machines à écrire et machines de bureau (fab.)
- Stylographes et pièces (fab.)
- Stylos à bille, cartouches de rechange et pièces (fab.)
- Timbres, dateurs et autres articles de marquage (fab.)

3999 Autres industries de produits manufacturés

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits non classés ailleurs.

Cette classe comprend:

- Articles de fumeurs (fab.)
- Cannes (fab.)
- Chandelles, encens et accessoires, fournitures et pièces d'éclairage non électriques (fab.)
- Couronnes artificielles (fab.)
- Décorations de Noël (fab.)
- Dentiers (fab.)
- Dents artificielles (fab.)
- Dents, matériaux pour l'impression (fab.)
- Fleurs, feuillage, fruits, plumes et garnitures artificiels et ornementaux (fab.)
- Fourrures (apprêtage et teinture)
- Glace (fab.)
- Modèles et patrons (*sauf les patrons en papier et patrons pour semelles*) (fab.)
- Parapluies (fab.)